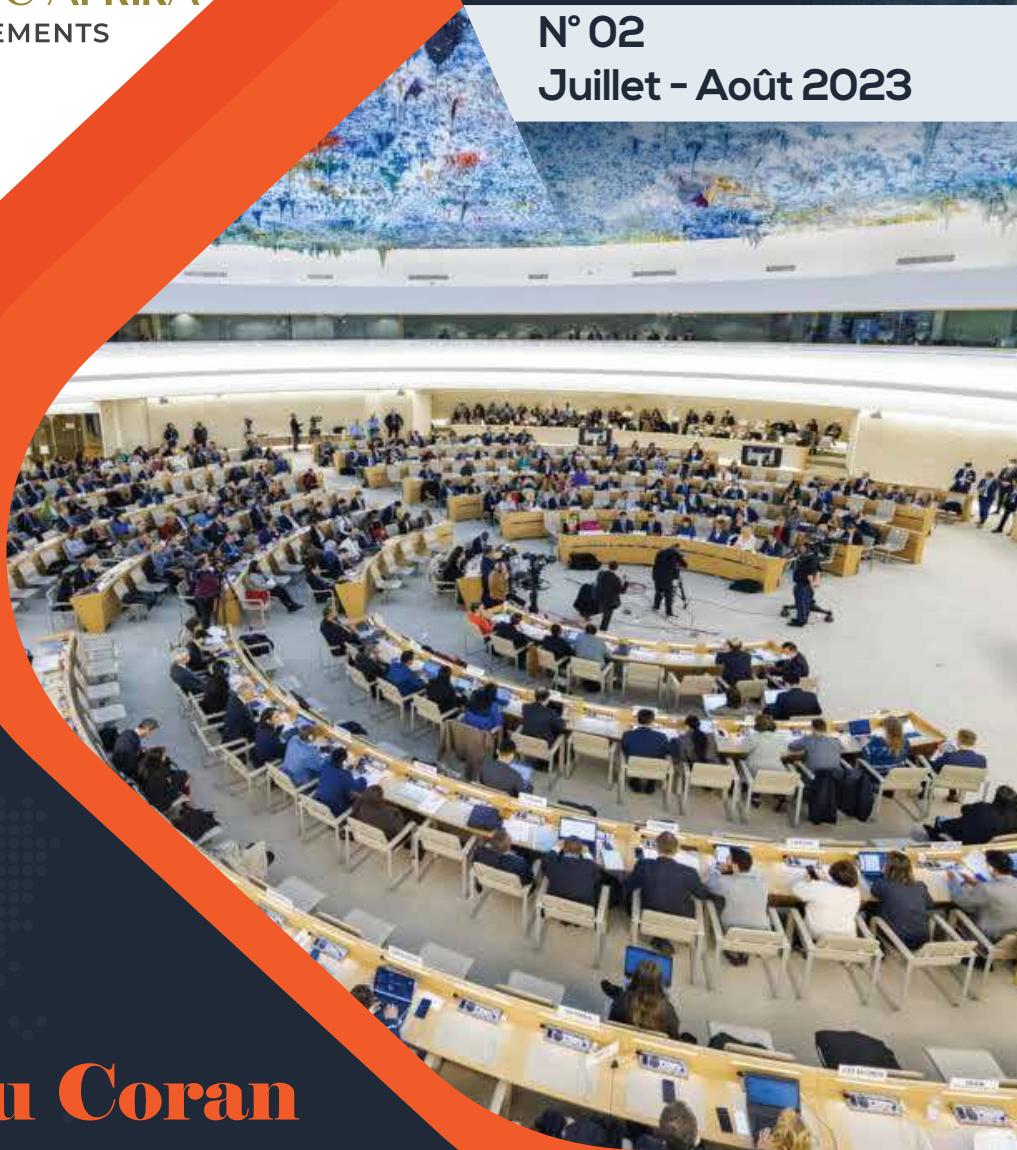




منظمة مغرب افريقيا
ORGANISATION MAROC AFRIKA
CULTURES & DÉVELOPPEMENTS

BULLETIN DE LIAISON DE VEILLE ET D'ANALYSE

N° 02
Juillet - Août 2023



Autodafé du Coran

- La Suède pointée du doigt par l'OMA.
- L'ONU, Conférence mondiale contre les discours de la haine en 2025.
- Le Haut commissaire aux droits de l'homme défend le respect des croyances des autres.



marcafrika.org



Organisation OMA-Maroc siège



contact@marcafrika.org



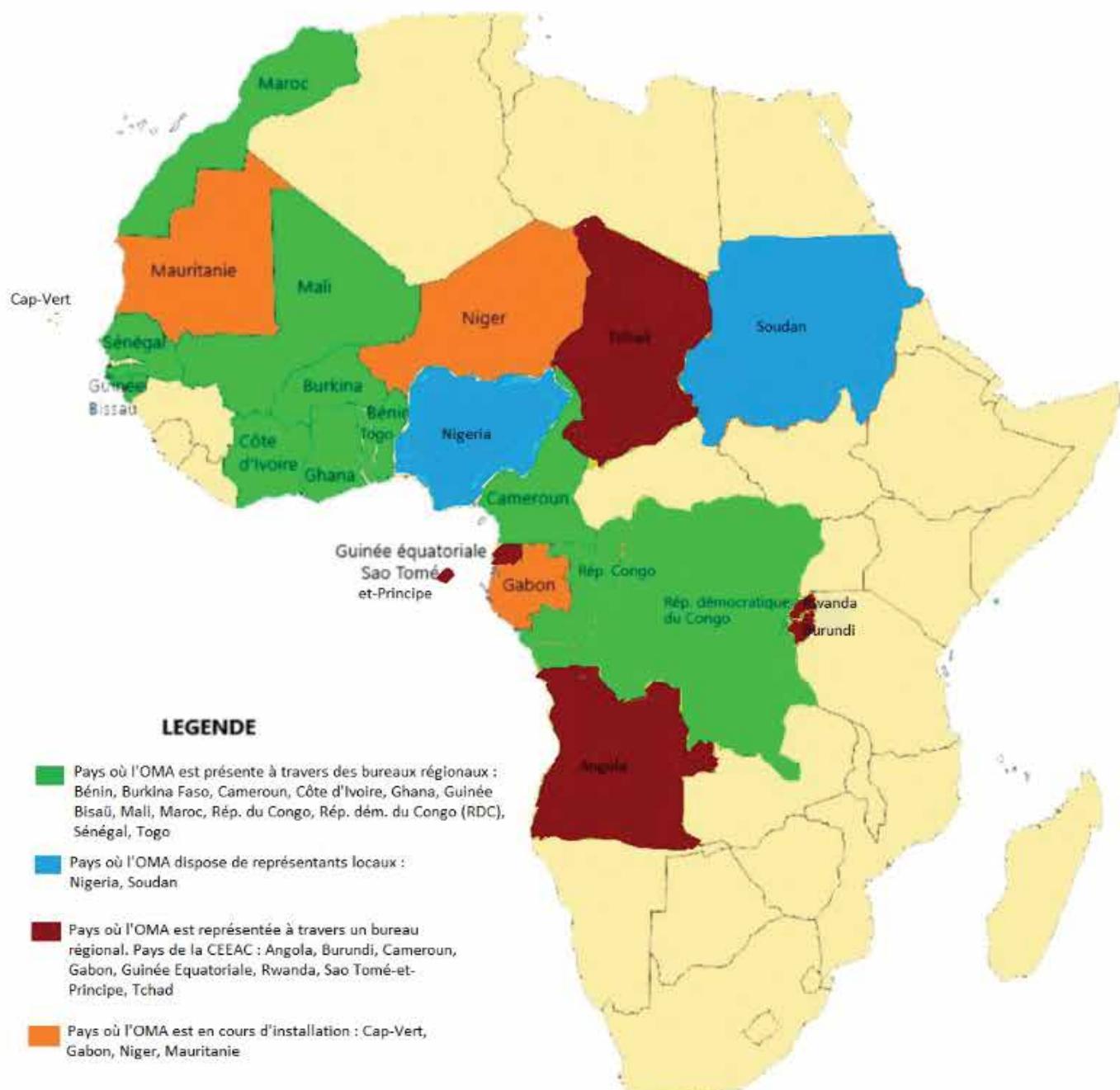
Organisation Maroc Afrika

Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale
Pour le développement des échanges culturels,
La valorisation des potentialités humaines,
La promotion et la consolidation
de l'intégration interafricaine.



PRÉSENCE DE L'OMA EN AFRIQUE



LEGENDE

- Pays où l'OMA est présente à travers des bureaux régionaux : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Maroc, Rép. du Congo, Rép. dém. du Congo (RDC), Sénégal, Togo
- Pays où l'OMA dispose de représentants locaux : Nigeria, Soudan
- Pays où l'OMA est représentée à travers un bureau régional. Pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad
- Pays où l'OMA est en cours d'installation : Cap-Vert, Gabon, Niger, Mauritanie

sommaire



LA VOIX DE L'OMA

DIPLOMATIE

- 08 • **Mali:** le Conseil de sécurité adopte le retrait de la Minusma.
- 09 • **Le SG de l'ONU** salue la décision du Président sénégalais Sall de ne pas briguer un nouveau mandat.
- 10 • **Le président nigérian Bola Tinubu** nommé à la tête de la Cédéao.
- 11 • **Sahara :** La Guinée réaffirme son ferme soutien à l'intégrité territoriale du Maroc.
- 12 • **Israël** reconnaît la marocanité du Sahara.
- 13 • **La Tunisie et l'UE** signent un protocole d'accord sur un partenariat stratégique global.
- 14 • **Le président congolais Tshisekedi** satisfait de sa mission de médiation au Tchad.
- 15 • **Crise en Libye :** Le congolais Sassou-N'Gesso appelle les Libyens à approfondir le dialogue constructif.
- 16 • **Sommet Russie-Afrique :** Poutine promet des céréales gratuites à six pays africains.
- 17 • **La France** suspend ses aides au Niger après le coup d'Etat à Niamey.
- 18 • **La junte militaire au Niger** enjointe par la Cédéao à libérer le président Bazoum dans un délai d'une semaine.

ECONOMIE

- 19 • **Sénégal :** La Banque mondiale annonce un financement de 135 millions de dollars pour le renforcement de la gestion des inondations à Dakar.
- 20 • **La RDC, la Zambie et l'Angola** inaugurent un nouveau corridor ferroviaire pour exporter leurs minerais.
- 21 • **Le Maroc et la Chine** signent un mémorandum d'entente dans le domaine agricole.
- 22 • **La BAD** invite **les pays d'Asie** à investir davantage en Afrique, terre d'opportunités.
- 23 • **Le Maroc et l'UE** maintiennent leur accord de pêche.
- 24 • **Côte d'Ivoire:** Inauguration du parc des expositions d'Abidjan, le plus grand d'Afrique de l'Ouest.
- 25 • **Le Groupe de la Banque mondiale** annonce son Programme pour le recrutement d'étudiants chercheurs africains.

JURIDIQUE

- 26 • **Guinée :** La CRIEF auditionne l'ancien PM Kassory Fofana à partir de son lit d'hôpital.
- 27 • **Poutine** ne se rendra pas en Afrique du Sud pour le sommet des Brics.
- 28 • **Amnesty international** salue la suppression de la peine de mort au Ghana.
- 29 • **Sénégal :** Ousmane Sonko inculpé dans une autre affaire.



POLITIQUE

- 30 • **Sénégal:** Macky Sall ne lorgne pas un troisième mandat
- 31 • **Mali :** Le président Goïta promulgue la nouvelle Constitution
- 32 • **Des organisations régionales** condamnent une «tentative de coup d'État» au Niger
- 33 • **Niger :** Mohamed Bazoum renversé par des putschistes

SECURITE

- 34 • **Mali:** Un convoi de la Minusma attaqué à deux reprises le 6 juillet
- 35 • **Mali:** Un opposant tué par balles en RDC

SOCIETE

- 36 • **L'ONU** entérine une demande de la tenue d'une conférence mondiale sur la lutte contre les discours de haine en 2025
- 37 • **Human Rights Watch** conteste les expulsions et les violences contre les migrants en Tunisie
- 38 • **Le projet d'oléoduc de TotalEnergies** en Ouganda toujours décrié par des ONG
- 39 • **Les Etats-Unis** annoncent une contribution d'urgence de 3 millions de dollars en faveur des populations du Nord du Togo
- 40 • **Coran brûlé en Suède :** Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU défend le respect des croyances des autres
- 41 • **La Première Dame** du Burundi Ndayishimiye primée par l'ONU
- 42 • **Les États-Unis** octroient un montant de plus de 380 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire à l'Afrique



-Bureau exécutif-

PRÉSIDENT

Dr Najib KETTANI

VICE-PRÉSIDENTS

Professeur Hassan OUA ZZANI CHAHDI

Professeur Mohamed HARAKAT

Professeur Sabballah EL RHAZI

Professeur BENHAYOUN

Dr Abdelilah EL MANSOURI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dr Farid FERHAT

SECRÉTAIRES ADJOINTS

Said RAIHANI

Aboukacem CHEBRI

TRÉSORIER

Mohamed ABOUELKACIM

TRÉSORIERS ADJOINTS

Aicha TALEKI

CONSEILLERS

Amal LEGOUITA

Fouad EL YAJIZI

Abdelaziz MOUDDENE



Dr Najib KETTANI

COMMUNIQUE

L'Organisation Maroc Afrika (OMA) condamne fermement l'autodafé du Saint Coran sous la protection de la Police suédoise le jour de l'Aïd, devant une mosquée à Stockholm

L'Organisation Maroc Afrika Cultures et Développements (OMA) condamne avec la plus grande fermeté la profanation d'un exemplaire du Saint Coran brûlé devant les caméras et journalistes par un extrémiste suédois lors d'une manifestation tenue le 28 juin devant une Mosquée à Stockholm en Suède.

C'est véritablement une insulte et une atteinte à caractère raciste, xénophobe et antireligieux à l'encontre des 1,6 milliards de musulmans répartis à travers le monde, d'autant que cet acte hostile a coïncidé avec la grande fête musulmane de l'Aïd Al-Adha (fête du sacrifice) correspondant à la fin du pèlerinage à la Mecque.

L'OMA se félicite de toutes les réactions vigoureuses qui ont condamné cet acte odieux.

A l'instar du Maroc qui, sur hautes instructions de son Souverain, le Roi Mohammed VI, a convoqué le Chargé d'Affaires du Royaume de Suède à Rabat pour lui signifier « la condamnation la plus vigoureuse par le Royaume du Maroc de cette

offense et le rejet de cet acte inadmissible », et rappelé son Ambassadeur en Suède pour des consultations d'une durée indéterminée. De nombreux pays à travers le monde ont exprimé également leur indignation pour cet acte immonde et abjecte.

L'OMA approuve la démarche de l'Organisation de la coopération islamique qui a exhorté ses États membres à « prendre des mesures collectives pour empêcher que des profanations d'exemplaires (du Coran) ne se reproduisent », et a jugé bon de « rappeler constamment à la communauté internationale qu'il est urgent d'appliquer le droit international, qui interdit clairement tout appel à la haine religieuse ».

L'OMA apprécie la décision du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU de tenir un débat urgent dans le court terme pour discuter de cette profanation du Coran.

L'OMA salue la réaction du Pape François qui s'est dit « indigné et révolté » par cet acte provocateur, tout en interpellant sur le fait que « la liberté d'expression ne devrait jamais être un instrument de mépris à l'égard d'autrui ».

La diplomatie suédoise a condamné un acte « islamophobe » qui ne « reflète en aucun cas les vues du gouvernement suédois ». Elle a aussi estimé que « le fait de brûler un Coran, ou tout autre texte sacré, est un acte offensant et irrespectueux et une provocation manifeste » et que «les expressions de racisme, de xénophobie et d'intolérance qui y sont liées n'ont pas leur place en Suède ou en Europe ».

Cependant, le ministère suédois des Affaires étrangères a précisé que la liberté de réunion, d'expression et de manifestation est un « droit constitutionnellement protégé » en Suède.

Importante est la question de se demander jusqu'où peut aller cette supposée liberté d'expression dont se targue le gouvernement suédois pour justifier sa nonchalance devant un acte gravissime qu'il tolère et que ses forces de sécurité protègent à travers un cordon de sécurité, et devant un grand nombre de journalistes conviés pour l'occasion pour couvrir le show d'un terroriste exalté en mal de reconnaissances et de publicité.

Comment comprendre la réaction de condamnation de la part du gouvernement suédois alors que l'acte a été permis et

protégé, de surcroît, par la police ? En se cachant derrière la Constitution, n'a-t-on pas mesuré les répercussions que pouvait provoquer ce grave incident dans le monde islamique particulièrement ?

N'est-il pas temps que le monde occidental réalise que son système de valeur et sa justification ne peuvent être imposés au monde ? Cet acte n'est tout simplement pas tolérable et les autorités suédoises sont responsables de ce qui se passe sur leur territoire. Elles ne devraient plus autoriser, ni elle ni d'autres nations, ce genre de comportement irrespectueux pourvoyeur d'incompréhensions et d'intolérances.

Pour l'OMA, l'ONG présente et représentée dans une trentaine de pays à prédominance tant musulmane que chrétienne , la Suède, devrait, pour convaincre sur sa volonté de participer à la promotion de la paix et la tolérance dans le monde, poser un geste fort comme celui de s'engager, veiller et s'assurer, au nom de la liberté d'expression, que les actes susceptibles de blesser la conscience collective de centaines de millions de personnes à travers le monde soient prohibés et leurs auteurs traduits devant les tribunaux.

Dr Najib KETTANI
Président Fondateur & international de l'OMA

Fait le 07 juillet 2023



Mali: le Conseil de sécurité adopte le retrait de la Minusma

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé unanimement, vendredi 30 juin, la résolution 2690 qui met fin au mandat de la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) ; suite à la demande, formulée par le gouvernement malien, le 16 juin dernier, de retirer «sans délai» cette Mission.

Selon le calendrier retenu dans la résolution présentée par la France, le processus de retrait devrait commencer le 30 juin pour s'achever d'ici le 31 décembre 2023. Jusqu'au 30 septembre 2023, la MINUSMA est autorisée à répondre aux menaces imminentées de violence contre des civils et à contribuer à l'acheminement de l'aide humanitaire sous la direction de civils.

La liquidation de la MINUSMA commencera le 1er janvier 2024 et une unité de garde sera maintenue pendant la durée de cette liquidation afin de protéger le personnel, les installations et les biens de la Mission.

Certains membres du Conseil ont regretté l'initiative de Bamako de réclamer le retrait de la MINUSMA, alors que les défis sécuritaires existent encore dans le pays ; et d'autres, comme la Russie, se sont plutôt félicités de la décision du Conseil de répondre positivement à la requête du Mali.

Le gouvernement malien a pris acte de la résolution 2690 du Conseil de sécurité qui prévoit que «le processus de retraite de la MINUSMA commencera dès le 1er juillet pour prendre fin le 31 décembre 2023», selon les propos du Représentant permanent du Mali à l'ONU, l'ambassadeur Issa Konfourou.

«Tout en reconnaissant que la MINUSMA n'a certes pas atteint son objectif fondamental d'appui aux efforts du Gouvernement à la sécurisation du pays, le Peuple et le Gouvernement du Mali saluent toutefois sa contribution dans d'autres domaines, notamment en matière d'assistance humanitaire, sociale et les missions de bons offices du Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU», a-t-il tenté d'assurer.

De même qu'il a soutenu que Bamako s'engage à coopérer étroitement avec le secrétariat des Nations unies et la MINUSMA dans la mise en œuvre diligente de cette résolution et ce, dans les délais impartis.

Dans un communiqué faisant suite à la résolution du Conseil, le Secrétaire général de l'ONU a rendu un profond hommage aux 309 membres du personnel de la MINUSMA qui ont perdu la vie au service de la paix au cours des dix années du déploiement de la Mission au Mali, et remercie tous les partenaires qui ont continué à soutenir la MINUSMA dans la mise en œuvre de son mandat.

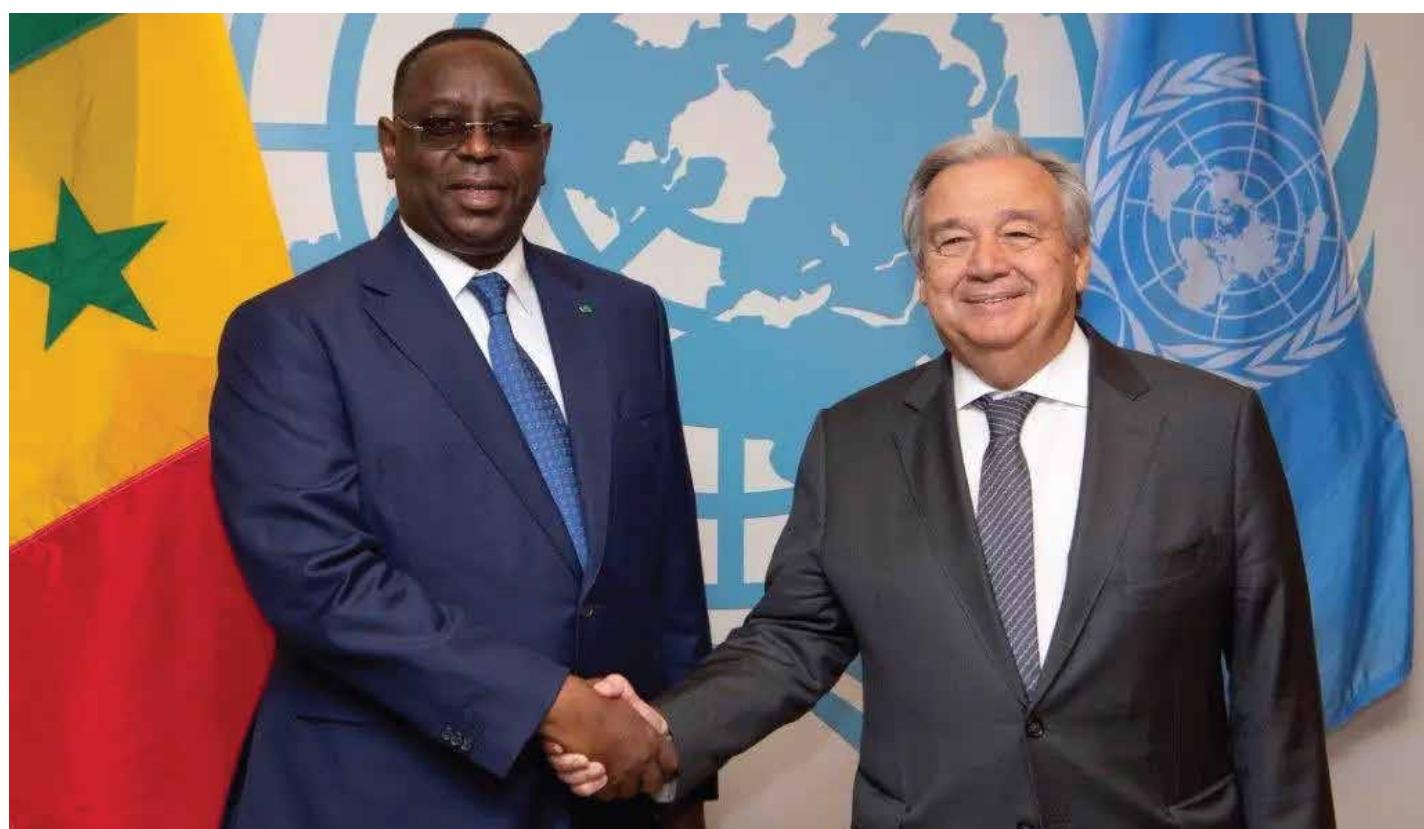
Tout en appelant à la pleine coopération du Gouvernement de transition pour un retrait ordonné et en toute sécurité du personnel et des biens de la Mission dans les mois à venir, le patron de l'ONU a réaffirmé la solidarité des Nations Unies avec le peuple malien et les autorités dans toutes les épreuves que leur pays a subies.

• Article paru le 03 juillet 2023

Le SG de l'ONU salue la décision du Président sénégalais Sall de ne pas briguer un nouveau mandat

Le Secrétaire général de l'ONU, António, a salué, mardi, la décision du Président sénégalais, Macky Sall, de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle de l'année prochaine, selon une déclaration de son porte-parole.

«La décision du Président est une démonstration forte de l'esprit d'État et de leadership, et constitue un exemple important pour son pays et le monde», a-t-il estimé.



Le Secrétaire général a réaffirmé «le soutien indéfectible des Nations Unies au Gouvernement et au peuple sénégalais dans leurs efforts de consolidation de leur tradition démocratique dynamique et de promotion de la paix, la stabilité et le développement durable».

Les précisions de Macky Sall sur sa candidature ont provoqué plusieurs réactions, même à l'extérieur du pays, d'autant qu'un éventuel troisième mandat n'était pas le bienvenu pour l'opposition sénégalaise et a suscité quelques manifestations.

Le président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a salué «avec fierté sa décision courageuse de grand Homme d'Etat».

«On peut succéder à Macky Sall, mais il est difficile de le remplacer. Je souhaite au peuple sénégalais de continuer sur les voies de la paix et du progrès», a-t-il ajouté.

• Article paru le 05 juillet 2023

Le président nigérian *Bola Tinubu* nommé à la tête de la Cédéao



Le nouveau chef d'Etat nigérian, Bola Tinubu, a été élu président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), ce dimanche 9 juillet à l'issue de la 63^e session de la conférence des chefs d'État tenue à Bissau, capitale de la Guinée-Bissau.

Ses pairs l'ont choisi en remplacement du président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo, pour un mandat d'une année.

La session ordinaire de la Cédéao était, entre autres, centrée sur les transitions en cours au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, trois pays ayant connu des coups d'Etat ces dernières années et dirigés par des jupes militaires.

Le nouveau président en exercice a déjà donné le ton dans son discours, après sa nomination, en martelant que «nous ne permettrons pas qu'il y ait coup d'Etat après coup d'Etat en Afrique de l'Ouest».



Le président de la commission de la Cedeao, Omar Alieu Touray, a invité les trois pays au respect des échéances convenues pour le retour à l'ordre constitutionnel et la remise du pouvoir aux civils. «Dans le cas où le temps imparti pour la transition échoue, des sanctions majeures pourront tomber», a-t-il averti.

• Article paru le 10 juillet 2023

Sahara : La Guinée réaffirme son ferme soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

La République de Guinée a réaffirmé, ce lundi 10 juillet à Dakhla, son soutien «ferme et constant» à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, ainsi que son appui à l'initiative du plan d'autonomie présentée par Rabat comme «seule solution crédible et réaliste» pour la résolution du différend autour du Sahara marocain.

C'est ce qu'indique un communiqué conjoint publié à l'issue de la 7ème session de la Commission Mixte de Coopération Maroc-Guinée, tenue à Dakhla.



La rencontre a été coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, Morissanda Kouyaté.

La rencontre a été coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, Morissanda Kouyaté.

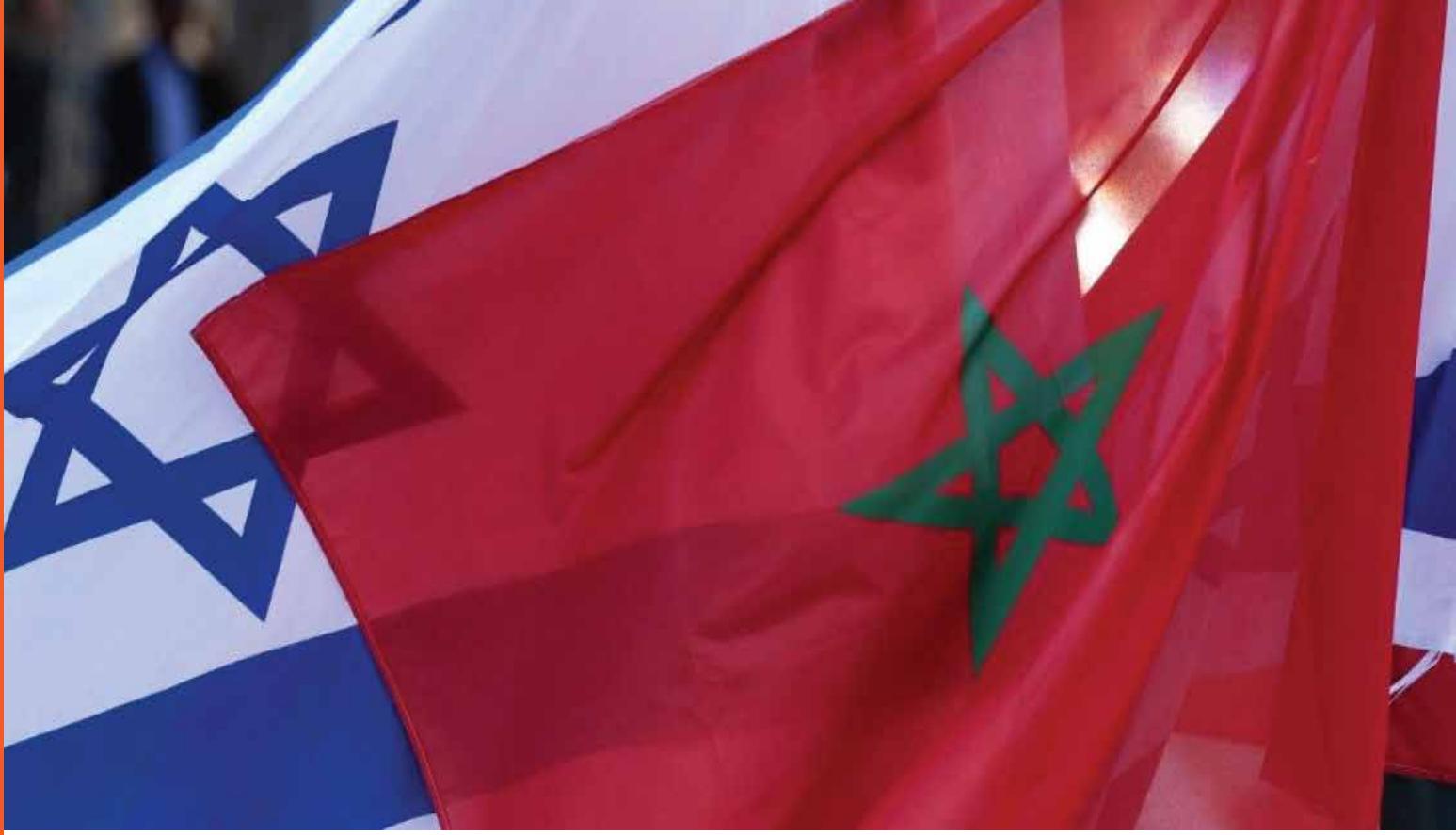
Le chef de la diplomatie guinéenne a également salué, à cette occasion, les efforts de l'ONU en

tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend régional autour du Sahara.

Pour rappel, la Guinée avait ouvert un Consulat Général à Dakhla en janvier 2020. En marge des travaux de la 7ème session de la Commission mixte, le ministre Morissanda Kouyaté a présidé la cérémonie d'installation du Consul général de la République de Guinée à Dakhla, Soriba Camara.

Les travaux de cette session de la Commission mixte de Coopération Maroc-Guinée ont été couronnés par la signature de huit conventions et accords de coopération dans divers domaines.

• Article paru le 11 juillet 2023



Israël reconnaît la marocanité du Sahara

Le Premier Ministre israélien a adressé une lettre au Souverain marocain, le Roi Mohammed VI, dans laquelle il porte à son attention la décision de l'Etat d'Israël de «reconnaitre la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental», selon un communiqué du Palais royal publié ce lundi 17 juillet.

Benyamin Netanyahu a indiqué, dans sa correspondance, que cette position de son pays sera «reflétée dans tous les actes et les documents pertinents du Gouvernement israélien».



De même qu'il a assuré que ladite décision sera «transmise aux Nations Unies, aux organisations régionales et internationales dont Israël est membre, ainsi qu'à tous les pays avec lesquels Israël entretiennent des relations diplomatiques».

Le communiqué clôt en informant que, dans sa lettre au Souverain, le Premier ministre israélien a informé qu'Israël examine positivement «l'ouverture d'un Consulat dans la ville de Dakhla», et ce dans le cadre de la concrétisation de cette décision d'Etat.

• Article paru le 17 juillet 2023

La Tunisie et l'UE signent un protocole d'accord sur un partenariat stratégique global



Lors d'une conférence de presse qui a suivi la cérémonie de signature, ces personnalités ont salué tour à tour ledit protocole d'accord. «Nous nous sommes mis un paquet de mesures que nous mettrons en œuvre sur la base de cinq axes», s'est félicité Von der Leyen, avant de commenter ces axes.



Le premier axe comprend «le rapprochement entre les peuples». Il s'agira, d'après la présidente de la Commission européenne, de créer des opportunités pour la jeunesse tunisienne dans le cadre d'un programme d'une valeur de 10 millions d'euros.

Le deuxième est relatif au «développement économique». L'objectif est d'aider la Tunisie à construire une économie solide qui puisse résister aux chocs. Un appui financier et un appui budgétaire seront apportés à Tunis.

L'investissement et le commerce constituent le troisième axe. L'UE prévoit travailler à l'amélioration du climat des affaires en Tunisie en vue d'attirer les investissements dans ce pays. D'emblée, un forum d'investissement a été annoncé pour l'automne prochain, devant réunir investisseurs et institutions financières.

La présidence tunisienne a annoncé un protocole d'accord sur un «partenariat stratégique global» signé dimanche à Tunis entre la Tunisie et l'Union européenne, en présence du président tunisien Kaïs Saïed, de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, de la Première ministre italienne Georgia Meloni et du Premier ministre néerlandais Mark Rutte.

Le quatrième axe concerne le développement du secteur des énergies renouvelables. L'UE prévoit fournir à la Tunisie la technologie nécessaire, et octroyer un financement de 300 millions d'euros au secteur énergétique.

Le dernier axe porte sur la migration, avec un accent particulier sur la lutte contre l'immigration clandestine. S'attaquer aux réseaux criminels, renforcer la coopération en matière de recherche et de sauvetage, ainsi qu'en matière de gestion des frontières, sont autant des actions qui devraient être menées par les deux parties. Un montant de 100 millions d'euros sera alloué au domaine migratoire.

Soulignons que Tunis et Bruxelles ont travaillé durant des semaines pour aboutir à ce protocole d'accord qui semble répondre aux attentes de chacune des parties.

• Article paru le 17 juillet 2023

Le président congolais *Tshisekedi* satisfait de sa mission de médiation au Tchad

Le Président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, facilitateur de la CEEAC pour le processus de transition politique au Tchad, a achevé mercredi sa visite de travail de 48 heures à N'Djaména, vraisemblablement satisfait de sa mission.

«Je repars plein d'espoir d'une solution pacifique et heureuse pour ce peuple frère», a-t-il indiqué sur Twitter, après avoir affirmé qu'il n'a «trouvé aucun Tchadien hostile aux avancées» et que tous ceux qu'il a rencontrés «sont pour la reconstruction, le progrès, la réconciliation et l'unité du Tchad».



Pendant son séjour de travail, Tshisekedi a eu des entretiens avec son homologue tchadien, le général Mahamat Idriss Déby Itno, et a échangé avec différentes personnalités et organisations, dont une délégation du gouvernement tchadien conduite par le Premier Ministre et la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina J. Mohammed.

Le facilitateur de la CEEAC a eu à faire plusieurs observations lors de ses prises de paroles dont l'opportunité historique pour les acteurs sociaux et politiques d'œuvrer en vue d'un plus large consensus national susceptible non seulement de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, mais aussi de garantir l'émergence d'institutions et d'autorités post-transitionnelles suffisamment légitimes et acceptées par la vaste majorité des Tchadiens, d'après le communiqué final ayant sanctionné sa visite.



Les parties prenantes au processus de transition politique au Tchad se seraient accordées pour travailler ensemble en vue de renforcer le caractère inclusif du cadre de concertation politique issu du dialogue de réconciliation nationale.

Selon le facilitateur, des avancées auraient été enregistrées dans le processus de transition susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs dans le cadre du calendrier adopté.

Lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec son homologue tchadien, Tshisekedi a salué la résilience des Tchadiens face aux différentes épreuves depuis l'avènement de la transition.



• Article paru le 20 juillet 2023



Crise en Libye : Le congolais Sassou-N'Gueso appelle les Libyens à approfondir le dialogue constructif

Le président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Gueso, également président du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour la Libye, a invité, jeudi 20 juillet, les Libyens à approfondir le dialogue constructif, en vue de la restauration de la paix dans leur pays, ce jeudi 20 juillet à l'occasion de l'ouverture de la première réunion la commission préparatoire de la conférence de réconciliation inter-libyenne.

«Devant l'intérêt supérieur de la Libye, je vous exhorte à approfondir le dialogue constructif, ici à Brazzaville, par une expression libre, au cours de vos échanges, dans la tolérance et la responsabilité», a-t-il déclaré, selon un communiqué officiel congolais.

La même source souligne que le président du comité a toujours privilégié la voie du dialogue, pour le règlement de la crise libyenne. «Depuis le début de la crise, nous n'avons jamais cru en une solution militaire et n'y croyons pas davantage aujourd'hui», a-t-il soutenu, ajoutant que «l'attachement indéfectible à une issue politique et pacifique de cette crise a toujours été le postulat majeur de l'approche africaine, en ce qui concerne la restauration de la paix» en Libye.

Soutenant que le cap pour l'organisation des élections présidentielle et législative doit être maintenu et intériorisé par tous, Sassou-N'Gueso indique que ces échéances électorales constituent pour le peuple libyen le point d'ancrage du retour à la paix et la liberté ; tout en insistant que, pour garantir l'acceptation des résultats desdits scrutins par tous les acteurs, l'UA a toujours appelé à des élections inclusives, consensuelles, transparentes, crédibles et exemplaires.

«C'est le prix de la stabilité post-électorale qui permettra à la Libye de se doter d'un gouvernement unique et stable, de disposer d'une économie prospère et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour son avenir», a affirmé le dirigeant congolais.

Il a aussi exhorté à œuvrer «pour une Libye apaisée et stable ; il faut que les uns et les autres, sans condition, renoncent à la recherche obstinée de leadership et placent systématiquement l'intérêt général au-dessus des calculs individuels pour avancer sur la voie du renouveau libyen, juguler les rancœurs et bannir les exclusions et les rejets de la division et des séparatismes, privilégier la force du pardon et de la tolérance».

• Article paru le 21 juillet 2023

Sommet Russie-Afrique: **Poutine** promet des céréales gratuites à six pays africains



Le président russe Vladimir Poutine a promis jeudi de livrer gratuitement des céréales à six pays africains, à l'occasion de l'ouverture du deuxième sommet Russie-Afrique organisé à Saint-Pétersbourg.

Il s'agit du Zimbabwe, de la Somalie, de l'Érythrée, du Mali, de la Centrafrique et du Burkina Faso. Moscou pourra «dans les mois qui viennent» livrer à «titre gracieux» jusqu'à 50 000 tonnes à ces pays, a souligné le dirigeant russe.

Alors que la Russie a décidé de suspendre sa participation à l'initiative céréalier de la mer Noire, laquelle permettait de garantir l'exportation de céréales ukrainiennes vers les marchés mondiaux, Poutine a indiqué que son pays «peut remplacer les céréales ukrainiennes sur le plan commercial mais aussi sur celui (des livraisons humanitaires) à titre gracieux».

L'accord céréalier avait été signé en juillet 2022 entre Moscou et Kiev, sous l'égide des Nations unies et de la Turquie, pour permettre à l'Ukraine d'exporter ses produits agricoles via la mer Noire, étant donné que les exportations étaient bloquées en raison de la crise entre la Russie et l'Ukraine.



En un an, l'accord aurait permis non seulement l'exportation de près de 33 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires vers 45 pays, mais aussi une baisse relative des prix qui avaient considérablement augmenté.

La semaine dernière, Moscou a refusé de prolonger l'accord, provoquant de vives préoccupations de différents pays, de l'ONU et d'autres organisations comme l'Union européenne qui a estimé que la décision de la Russie aggrave encore la crise mondiale de la sécurité alimentaire qu'elle a provoquée par sa guerre d'agression contre l'Ukraine et par son blocus des ports maritimes ukrainiens.

Poutine a profité de son discours pour motiver sa résolution. Tout en accusant les pays occidentaux de faire «obstacle» aux livraisons d'engrais et de céréales russes, il a expliqué qu'«aucune des conditions de l'accord concernant les livraisons russes de céréales et d'engrais n'a été remplie».

• Article paru le 27 juillet 2023

La France suspend ses aides au Niger après le coup d'Etat à Niamey

Après la condamnation du coup d'Etat mené mercredi 26 juillet par les militaires contre le président démocratiquement élu Mohamed Bazoum, la France a annoncé ce samedi la suspension, «avec effet immédiat», de «toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire» en faveur de ce pays ouest-africain.

L'annonce a été faite à travers un communiqué du ministère français des Affaires étrangères qui a souligné également que Paris «demande le retour sans délai à l'ordre constitutionnel nigérien, autour du président Bazoum, élu par les Nigériens».

Avant la publication du communiqué, la cheffe de la diplomatie française, Catherine Colonna, a souligné dans une publication, que «le peuple du Niger a démocratiquement élu le Président Bazoum» et «sa volonté doit être respectée et l'ordre constitutionnel restauré sans délai».



Ce coup d'Etat complique la tâche à la France qui a eu à déployer ses soldats au Niger, lesquels n'étaient plus les bienvenus au Mali où ils opéraient dans le cadre de la lutte contre le terrorisme avant de plier bagages en août 2022. Après le putsch, des citoyens nigériens étaient descendus dans la rue pour soutenir les militaires et réclamer le retrait des troupes françaises.

Le retour à l'ordre constitutionnel est réclamé également par de nombreuses organisations dont l'Union africaine qui, à travers son Conseil de paix et de sécurité, a invité l'armée nigérienne à «retourner dans ses casernes et à rétablir l'autorité constitutionnelle sous 15 jours», tout en réclamant la libération immédiate et sans condition du président Bazoum et tous les autres détenus, sous peine de sanctions.

Le coup de force au Niger, l'un des derniers alliés de la France au Sahel, est le troisième perpétré ces dernières années, après le Burkina Faso et le Mali.

• Article paru le 29 juillet 2023

La junte militaire au Niger enjointe par la Cédéao à libérer le président Bazoum dans un délai d'une semaine

a Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) a donné, dimanche 30 juillet, «un délai de sept jours» aux militaires qui se sont accaparés le pouvoir de force au Niger pour libérer le président déchu Mohamed Bazoum.

organisation qui s'est réunie en session extraordinaire à Abuja, au Nigeria, a soutenu que «le président Mohamed Bazoum est le seul et unique président légitime du Niger».



De manière globale, la Cédéao a exigé un «retour complet à l'ordre constitutionnel» d'ici une semaine, sous peine de faire usage de force et de prendre d'autres mesures qui s'imposeraient comme sanctions.

D'emblée, l'organisation a décidé de fermer les frontières entre le Niger et les pays de la communauté, d'interdire les voyages des membres de la junte et de leurs familles au sein de la communauté, ainsi que de suspendre toutes les transactions commerciales avec le Niger.

A côté de ces mesures, la Cédéao a entrepris aussi une médiation avec le Niger, en désignant le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, pour assurer cette mission. Ce dernier a aussitôt, après la session, effectué une visite à Niamey.

Sur Twiter, Mahamat Idriss informe «avoir effectué (...) un séjour éclair de consultation à Abuja au Nigeria sur l'invitation du président Nigérian, Président en exercice de la CEDEAO» et bouclé son «déplacement par une visite au Niger qui traverse une crise politique majeure».

«À Niamey, j'ai eu des échanges approfondis avec les leaders du Conseil National de Sauvegarde de la Patrie (CNSP), notamment le Général Abdourahamane Tchiani, avec le Président Mohamed Bazoum ainsi que l'ancien Président Mahamadou Issoufou dans une approche fraternelle qui vise à explorer toutes les pistes afin de trouver une issue pacifique à la crise qui secoue ce pays voisin», a-t-il poursuivi.

Reste donc à voir ce qui sera fait d'ici quelques jours, dans l'optique de respecter l'ultimatum de la Cédéao. Les putschistes ont renversé le régime du président Bazoum le 26 juillet dernier, en raison, selon leurs propos, de «la dégradation de la situation sécuritaire» dans le pays.



• Article paru le 29 juillet 2023

Sénégal : La Banque mondiale annonce un financement de 135 millions de dollars pour le renforcement de la gestion des inondations à Dakar

La Banque mondiale a approuvé, la semaine passée, un financement d'un montant de 135 millions de dollars, destiné à soutenir le Sénégal pour réduire les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar et les anticiper grâce au renforcement des capacités de planification et de gestion urbaine, indique-t-elle dans un communiqué.

Ce financement, le deuxième accordé au Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique 2 (PROGEP 2), devrait permettre de renforcer la résilience aux inondations dans des zones ciblées, précise la même source.

La directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, Keiko Miwa, cité dans le communiqué, explique que «le financement initial du PROGEP 2 a déjà permis la construction de plus de 14 km de canaux primaires et secondaires, protégeant 55 000 personnes et 345 ha des inondations».



«Dans le sillage de ces résultats positifs, poursuit-elle, nous sommes confiants que ce financement additionnel pourra apporter des solutions structurelles pour atténuer les impacts des fortes pluies dans les zones

urbaines prioritaires identifiées par le gouvernement».

Epicentres des inondations en 2022, la partie nord de Keur-Massar et le bassin versant du Lac Rose sont les deux zones nouvellement intégrées dans le PROGEP 2. Le nombre de bénéficiaires du projet dans ces nouvelles zones d'expansion urbaine de la région de Dakar devrait ainsi sensiblement augmenter, passant de 120 000 à 184 000 personnes protégées des inondations, affirme aussi la Banque.

Selon Isabelle Celine Kane, chargé du projet à la Banque mondiale, «à travers ce financement additionnel au PROGEP 2, la réalisation de travaux de drainage additionnels à Keur Massar Nord dans le bassin versant de Mbeubeuss est prévue avec 11,7 km de collecteurs primaires et secondaires et 10 bassins de rétention des eaux de pluie pour une capacité de stockage de 165 200 m³».

Et d'ajouter, «dans le sous-bassin versant de Kounoune-Sangalkam qui fait partie intégrante du bassin versant du lac rose, 27,35 km de collecteurs primaires, 6 bassins de rétention pour une capacité totale de 120.000 m³ ainsi qu'un exutoire vers la mer seront construits».

Le communiqué souligne que les travaux à financer intègreront, dans la mesure du possible, des solutions basées sur la nature, telles que les corridors verts ou espaces verts, autour des ouvrages de drainage urbain. Ceci devrait permettre également de préserver les zones humides de futures constructions avec des effets bénéfiques par rapport à l'adaptation aux effets du changement climatique.

La date de clôture du projet initialement prévue en 2026, sera prolongée de trois ans, jusqu'en juillet 2029.

• Article paru le 03 juillet 2023

La RDC, la Zambie et l'Angola inaugurent un nouveau corridor ferroviaire pour exporter leurs minéraux



Le communiqué déclare aussi que les trois pays ont concédé l'exploitation de ce corridor frontalier au consortium Lobito Atlantic Railway, lauréat de l'appel d'offres international, lequel est formé par les sociétés Trafigura (de la Suisse), Vecturis (de la Belgique) et Mota-Engil (du Portugal).

Ce consortium prévoit de porter la fréquence quotidienne à 49 trains sur une période de 30 ans, et de garantir 1 600 emplois directs. Il sera chargé du transport de gros chargements, comme les minéraux de la RDC et de la Zambie, ainsi que de l'entretien des infrastructures (ateliers, voie ferrée).

«La pleine opérationnalisation de ce corridor permettra in fine le désenclavement des mines de la Zambie et de la RDC, de même que l'accès et la circulation d'intrants indispensables aussi bien à l'industrie minière qu'agricole, qu'en termes d'extraction que

de production», a fait part le Président Félix Tshisekedi, cité dans le texte.

Et de poursuivre, «face à la communauté des destins qui caractérisent ses peuples et aux enjeux du futur, l'Afrique doit choisir soit de s'intégrer pour progresser et prospérer ensemble dans une perspective de co-développement, soit de demeurer un simple agrégat pour stagner et déprimer immanquablement».

Le corridor de Lobito, stratégique dans la chaîne logistique de l'industrie minière, offre l'itinéraire le plus court pour les exportations, reliant les principales régions minières de la RDC et de la Zambie à l'Océan Atlantique, réduisant ainsi les délais de transport de quelques semaines à quelques jours, ainsi que les coûts logistiques, lit-on dans le communiqué.

En RDC, ce corridor relie les provinces minières du Tanganyika, du Haut-Lomami, de Lualaba et du Haut-Katanga.

Les présidents de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, de l'Angola, Lourenço de l'Angola, et de la Zambie, Hakainde Hichilema, ont présidé, ce mardi 04 juillet, une cérémonie de signature d'un accord visant à faciliter le transport de leurs minéraux vers des marchés extérieurs, informe un communiqué de la présidence congolaise.

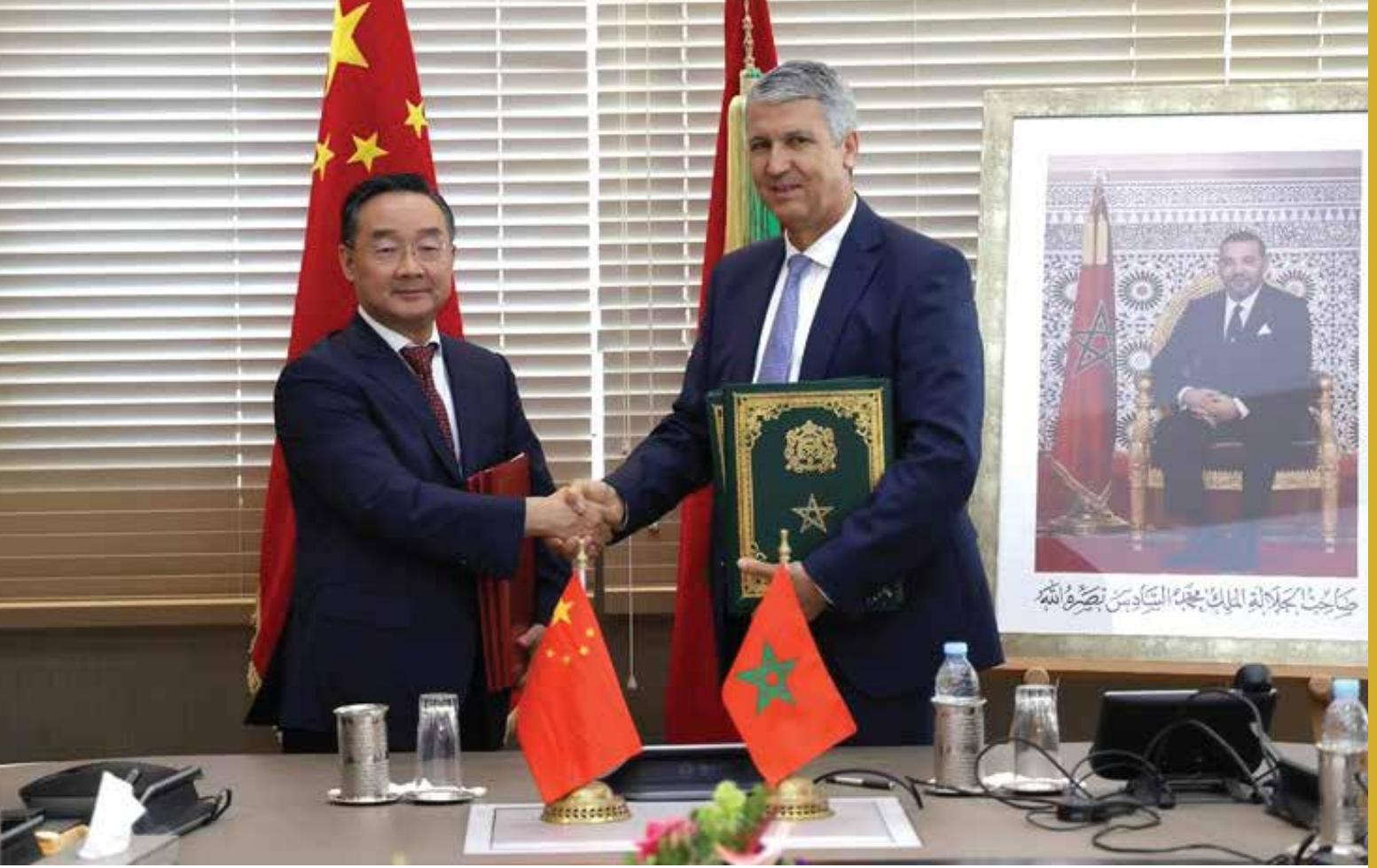
Les trois dirigeants ont convenu d'utiliser de façon optimale le corridor ferroviaire angolais de Lobito, situé près des régions minières du Grand Katanga en RDC et du Copperbelt en Zambie, explique la même source. •



Les concentrés de cuivre sont acheminés de ces provinces vers la Zambie pour y être fondus avant l'exportation, et le corridor offre une voie efficace pour l'accès aux marchés extérieurs, informe aussi le texte qui précise que la Zambie et la RDC dépendaient jusque-là fortement du transport routier pour l'exportation des métaux précieux.



• Article paru le 04 juillet 2023



Le Maroc et la Chine signent un mémorandum d'entente dans le domaine agricole

Le Maroc et la Chine ont signé, mardi 4 juillet à Rabat, un mémorandum d'entente (MoU) destiné à renforcer la coopération agricole.

Le document a été paraphé par le ministre marocain de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki, et le ministre de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la Chine, Tang Renjian.

Ce MoU entend promouvoir la coopération mutuelle, le développement conjoint dans le domaine de l'agriculture, ainsi que la sécurité alimentaire et le développement économique, sans oublier le bien-être des populations des deux pays.

Parmi les domaines de coopération concernés figurent la pêche ; l'aquaculture ; l'agriculture

biologique ; la technologie de transformation, de stockage et de transport des fruits et légumes ; l'investissement et le commerce agricole ; la technologie et système d'innovation sur l'agriculture moderne, les techniques d'irrigation et de gestion de l'eau.

D'après Mohamed Sadiki, par ce mémorandum, Rabat espère bénéficier de l'expérience et de l'innovation de Pékin en matière agricole.



Son homologue chinois a soutenu, entre autres, que ce

MoU donnera l'occasion aux deux parties d'identifier les axes prioritaires sur lesquels il faudrait mettre l'accent afin d'être plus profitable.

Rappelons que le Maroc a pris part à la troisième édition de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique, qui s'est déroulée du 29 juin au 2 juillet dans la ville de Changsha, au centre de la Chine.

A cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, qui était à la tête de la délégation marocaine, a déclaré à l'Agence marocaine de presse (MAP) que la Chine est au cœur de la stratégie des partenariats tripartites mise en œuvre par le Maroc en faveur du développement du continent africain, conformément à la Vision du Roi Mohammed VI.

• Article paru le 03 juillet 2023

La BAD invite les pays d'Asie à investir davantage en Afrique, terre d'opportunités

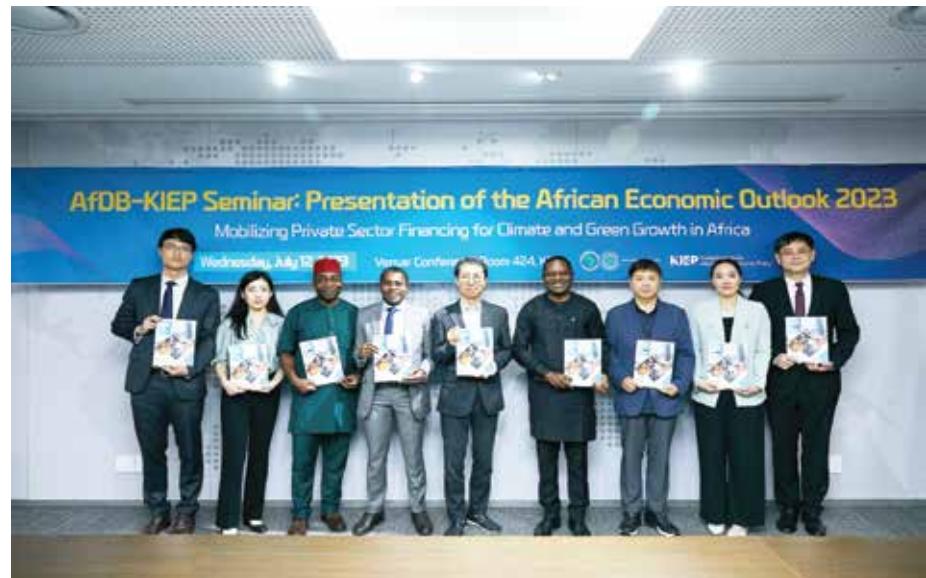
L'économiste en chef du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Kevin Urama, a estimé, mercredi 12 juillet, que les pays d'Asie et leur secteur privé ont tout intérêt à se tourner vers l'Afrique, continent qui offre d'énormes possibilités pour les investisseurs, selon un communiqué publié jeudi par la BAD.

Urama a lancé cet appel lors d'un séminaire co-organisé avec l'Institut coréen de politique économique internationale (KIEP) à Sejong, en Corée sur l'édition 2023 du rapport sur les «Perspectives économiques en Afrique», l'un des rapports phares du Groupe de la Banque.

«J'invite les investisseurs et les gouvernements d'Asie à voir l'Afrique non pas comme une terre lointaine, mais comme un continent plein d'opportunités», a-t-il déclaré.

Ce responsable, également vice-président chargé de la Gouvernance économique et de la Gestion des connaissances, souligne que, si l'Afrique a subi ces dernières années de nombreux chocs d'ampleur, entre pandémie de Covid-19, effets des changements climatiques et invasion de l'Ukraine par la Russie, le continent s'avère plutôt résilient.

Après avoir atteint 3,8 % en 2022, son taux de croissance devrait grimper à 4,1 % en 2023 et 2024, dépassant la moyenne mondiale de 2,9 % et celle de l'Europe de 1,1 %, a-t-il prédit, notant que seule la croissance de l'Asie de 4,3 % sera plus élevée.



«L'Afrique doit jouer un rôle clé dans la transition verte, sachant qu'elle recèle 60 % des terres arables non exploitées dans le monde et les minéraux nécessaires à la croissance verte. Ce sont des opportunités pour le développement durable et pour les investissements. C'est une terre vierge, on peut facilement y construire des infrastructures à faible émission de carbone sans avoir à engager de fortes dépenses», a-t-il poursuivi.

«Le continent asiatique doit utiliser ses technologies et ses connaissances pour nouer une relation gagnant-gagnant avec l'Afrique, travailler avec les régions, les pays, la Banque africaine de développement, pour arriver à une convergence d'intérêts, pour que les rêves deviennent réalité», a exhorté, pour sa part, Edmond Wega, l'administrateur du Groupe de la BAD pour le Canada, la Chine, la Corée du Sud, le Koweït et la Turquie.

De son côté, le vice-président de KIEP, Sung-Chun Jung, a reconnu que «l'Afrique a le potentiel d'être un futur marché d'opportunités en matière de

croissance verte, avec sa population en croissance rapide et ses abondantes ressources en énergies renouvelables et en minéraux».

Il a estimé que «la communauté internationale doit fortement soutenir les efforts que déplacent les pays africains pour lutter contre les changements climatiques, avec des financements, des transferts de technologies et le renforcement des capacités, notamment». Et le secteur privé doit jouer un rôle plus important pour combler le déficit de financement qui affecte la mobilisation de fonds dédiés à la lutte contre les changements climatiques.

Le rapport «Perspectives économiques en Afrique», publié chaque année, passe au crible les économies des 54 pays d'Afrique et en détaille les projections. C'était la 4e année consécutive que le rapport a été présenté en Asie où la BAD a ouvert un Bureau de représentation extérieure pour l'Asie, basé précisément au Japon.

• Article paru le 14 juillet 2023

Le Maroc et l'UE maintiennent leur accord de pêche

Le Royaume du Maroc et l'Union européenne (UE) ont décidé de poursuivre leur coopération en matière de pêche, selon un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la 5ème session de la Commission Mixte chargée du suivi de l'Accord, tenue jeudi 13 juillet à Bruxelles (Belgique).

«Le Maroc et l'Union européenne ont convenu de poursuivre leur coopération comme le prévoit l'Accord de Partenariat dans le domaine de la pêche durable, qui demeure en vigueur, de manière à approfondir le partenariat bilatéral sur des volets essentiels, tels que les campagnes scientifiques, la coopération technique, la lutte contre la pêche illégale, l'intégration économique des opérateurs, les dispositifs de sécurité en mer et d'amélioration des conditions de travail et de protection des marins», indique le texte.



La même source souligne que la réunion, tenue conformément à l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre Rabat et Bruxelles, a permis de faire une évaluation globale des quatre années de mise en œuvre du Protocole de pêche du 18 juillet 2019, et qui arrive à son terme le 17 juillet courant, conformément à son Article 16.



Les deux parties se sont félicitées de leur coopération exemplaire qui a permis, «en toutes circonstances, des opérations des navires artisanaux et industriels, une gouvernance transparente et rigoureuse du Protocole, ainsi qu'un suivi scientifique continu de l'état de la ressource halieutique».

Elles se sont dites satisfaites de la mise en œuvre de l'Accord de pêche et de son Protocole dans ses différentes dimensions.

L'UE a, pour sa part, réitéré «la plus haute importance» qu'elle accorde à son partenariat avec le

Royaume du Maroc en matière de pêche, et «l'intérêt essentiel» qu'elle attache à sa poursuite «dans un esprit de confiance, de solidarité et d'intérêt mutuel».

De même qu'elle a souligné que les relations avec Rabat dans le domaine de la pêche «s'inscrivent dans un partenariat global et mutuellement bénéfique, qui fait du Maroc et de l'UE des partenaires stratégiques pour la stabilité, le développement et la prospérité dans la région».

• Article paru le 14 juillet 2023

Côte d'Ivoire: Inauguration du parc des expositions d'Abidjan, le plus grand d'Afrique de l'Ouest



La capitale de la Côte d'Ivoire, Abidjan, abrite désormais le plus grand parc des parcs des expositions de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique subsaharienne francophone, inauguré lundi 17 juillet par le vice-président ivoirien, Tiémoko Meyliet Koné.

Ce chef d'œuvre, une fierté pour le pays, comprend, d'après un communiqué officiel, un grand hall d'exposition, un Convention Center de 5.000 places assises, un bâtiment administratif, un parking semi couvert de 800 places et divers ouvrages extérieurs.

La même source souligne que le nouveau parc, destiné à un usage polyvalent, dispose des radins rétractables permettant d'accueillir des conférences internationales (jusqu'à 5 000 personnes assises et 10 000 personnes debout), des salons (agriculture, automobile, jeunesse, tourisme...), des expositions commerciales, des concerts, des fêtes, des banquets, des manifestations politiques et des cérémonies de toutes sortes.

Ce projet, mis en œuvre par le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, a nécessité un investissement de plus de 75 milliards de FCFA mobilisé par l'Etat de Côte d'Ivoire, et répond aux standards internationaux.

Il a permis la création de quelque 700 emplois lors de sa phase de construction. Vantant cette «réalisation majeure» qui est inscrite dans le Programme national de développement (PND) 2021-2025, le vice-président a laissé entendre, entre autres, que «la vision politique du président Alassane Ouattara prévoit en bonne place, la création d'infrastructures modernes afin d'améliorer la compétitivité de l'économie et de favoriser l'investissement national et étranger en Côte d'Ivoire».

Pour sa part, le ministre ivoirien du Commerce, Souleymane Diarrassouba, a déclaré que «l'objectif visé par la construction de cette imposante infrastructure est d'impacter la compétitivité de nos entreprises, d'impacter les échanges commerciaux, de valoriser nos produits artisanaux et d'offrir une place de choix à nos artisans, à nos PME, à nos start-up, à nos grandes entreprises et à l'industrie culturelle et créative».

Situé à proximité de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, le parc accueillera dès septembre prochain, son premier grand événement, notamment le salon de l'agriculture SARA.

• Article paru le 14 juillet 2023

Le Groupe de la Banque mondiale

annoncé son Programme pour le recrutement d'étudiants chercheurs africains

Les régions Afrique du Groupe de la Banque mondiale (GBM) annoncent l'ouverture de la procédure de candidature du programme du GBM pour le recrutement 2024 d'étudiants-chercheurs, doctorants ou docteurs récemment diplômés ressortissants d'un pays d'Afrique subsaharienne, indique une note de la Banque mondiale publiée ce lundi 24 juillet, précisant que la candidature des femmes est vivement encouragée.

Le programme vise, selon la même source, à renforcer les capacités d'une nouvelle génération d'acteurs africains capables de changer la donne dans le domaine de la recherche sur le développement, et l'élaboration des politiques et contribuer à la réduction de la pauvreté dans la région.

Le texte souligne que seules seront prises en compte les candidatures de doctorants ou de docteurs récemment diplômés (dans les trois ans suivant l'achèvement du doctorat) ressortissants d'un pays d'Afrique subsaharienne.



Les candidats retenus passeront six mois au siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington ou dans l'une de ses antennes nationales pour acquérir une expérience pratique. Le programme nécessite une disponibilité en personne pour la période janvier-juin 2024.

Ils travailleront dans le domaine de la recherche, des politiques économiques, des services d'assistance technique ou des opérations de prêt qui contribuent à l'objectif du Groupe de la Banque mondiale d'élimination de la pauvreté et de promotion de la prospérité générale.

L'ouverture de la procédure de candidature a démarré le 19 juillet, sachant que la date limite de candidature est fixée au 25 août 2023.

D'après la Banque mondiale, depuis sa création, le programme de recrutement d'étudiants-chercheurs s'est avéré très efficace et a permis la constitution d'un solide vivier de jeunes talents africains qui envisagent de faire carrière dans le développement, auprès d'une institution internationale ou au sein d'un gouvernement, d'un cercle de réflexion ou d'une université d'Afrique.

• Article paru le 24 juillet 2023

Les candidats doivent répondre aux critères d'éligibilité complets suivants : avoir récemment obtenu un doctorat (depuis trois ans maximum) ou être inscrit en dernière année de préparation d'un doctorat ; avoir une excellente maîtrise de l'anglais écrit et oral, posséder de solides compétences quantitatives et analytiques ; et avoir moins de 32 ans à la date de clôture des candidatures.

Guinée : La CRIEF auditionne l'ancien PM Kassory Fofana à partir de son lit d'hôpital

L'ancien Premier ministre guinéen, Ibrahima Kassory Fofana, accusé de détournement de fonds, blanchiment d'argent, enrichissement illicite, corruption et complicité, a été interrogé, mardi 11 juillet, par le juge Francis Kova Zoumanigui de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF).



Il a répondu aux questions depuis son lit d'hôpital, dans la salle de réanimation, à la clinique Pasteur de Kaloum, en présence de son avocat, Me Dinah Sampil qui s'est adressé par la suite à la presse.

«La cour s'est déplacée pour venir constater l'état physique d'Ibrahima Kassory Fofana, ce qui a été fait. Nous avons assisté à l'exposé du médecin traitant sur son état de santé, des questions ont été posées au médecin et au malade lui-même», a-t-il indiqué.

Il «n'a pu répondre aux questions du juge qu'en utilisant des gestes et une voix inaudible que le médecin a dû répéter à l'attention de la Cour et des parties», a poursuivi l'avocat, ajoutant que son cas est assez grave, «son rythme cardiaque se situe entre 89 et 95 battements par minute» au-delà de la limite normale qui est de 60 à 75.

Fofana «est sous perfusion et sous surveillance cardiaque afin de déterminer s'il faut l'assister pour éviter une catastrophe», a déclaré également Me Sampil.

L'ancien Premier ministre a sollicité la possibilité d'être soigné dans un centre spécialisé, comme l'auraient recommandé les médecins traitants. A cause de son état de santé critique, l'audience a été reportée au 17 juillet prochain pour la poursuite des débats devant la CRIEF.

Ibrahima Kassory Fofana a été Premier ministre de mai 2018 jusqu'au coup d'Etat de septembre 2021 ayant renversé le régime du président Alpha Condé. Il avait été arrêté en avril 2022.

• Article paru le 12 juillet 2023

Poutine ne se rendra pas en Afrique du Sud pour le sommet des Brics



La présidence sud-africaine a annoncé, mercredi, que le président russe Vladimir Poutine n'assistera pas au sommet des Brics (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Russie) qui se tiendra fin août à Johannesburg.

Cette décision serait le résultat d'un certain nombre de consultations entreprises par le dirigeant sud-africain et serait prise d'un commun accord. La Russie sera par contre représentée par le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Du côté de Moscou, l'on indique qu'en plus de la présence du chef de la diplomatie russe au sommet, le Président Poutine «y prendra part en visioconférence» et «ce sera une participation à part entière».

Ces différentes résolutions devraient apaiser Pretoria qui était appelé à arrêter Poutine au cas où il foulait le territoire sud-africain. Le dirigeant russe est visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour «crime de guerre de déportation d'enfants ukrainiens», et l'Afrique du Sud, en tant que membre de la CPI, est théoriquement censé l'arrêter.



DÉCISION. Une épine en moins dans le pied de la présidence sud-africaine, qui aurait été dans l'obligation d'exécuter le mandat d'arrêt de la CPI qui vise le président russe.

• Article paru le 20 juillet 2023

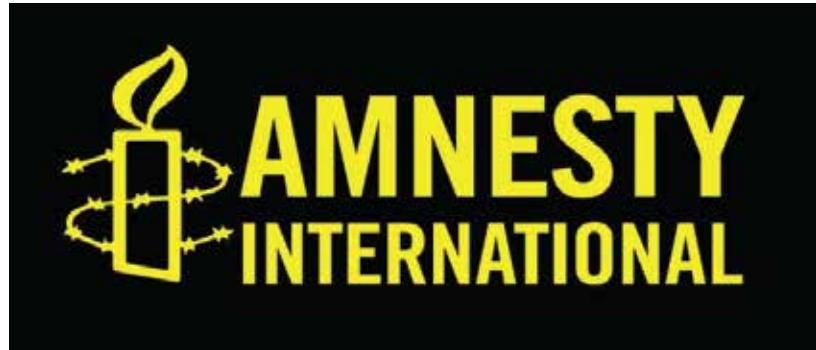
Amnesty international salue la suppression de la peine de mort au Ghana

La directrice pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Amnesty International, Samira Daoud, a salué, le 26 juillet, le vote du Parlement ghanéen en faveur de la suppression des dispositions prévoyant la peine de mort dans la Loi de 1960 relative aux infractions pénales et dans la Loi de 1962 relative aux forces armées.

Dans un communiqué, elle a déclaré que «le vote du Parlement constitue une avancée majeure du Ghana vers l'abolition de la peine de mort. C'est aussi une victoire pour toutes les personnes qui ont fait campagne sans relâche pour reléguer ce châtiment cruel dans les livres d'histoire et renforcer la protection du droit à la vie».

Elle a estimé qu'«il s'agit d'une décision historique, mais l'abolition de ce châtiment draconien ne sera complète qu'en révisant la Constitution, qui dispose toujours que la haute trahison est passible de mort».

«Maintenant que la proposition de loi de 2022 portant modification de la Loi relative aux infractions pénales et la proposition de loi de 2022 portant modification de la Loi relative aux forces armées ont été adoptées par le Parlement, le président Nana Akufo-Addo doit sans délai les promulguer, commuer en peines d'emprisonnement toutes les peines capitales déjà prononcées et instaurer un moratoire officiel sur les exécutions», a-t-elle poursuivi.



D'après ses propos, Amnesty International appelle les autorités d'Accra «à prendre des mesures pour supprimer la peine de mort dans la Constitution.

L'organisation est opposée à la peine de mort quelles que soient les circonstances, sans exception, car elle constitue une violation du droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La peine de mort est le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit. Elle n'a pas sa place dans ce monde».

L'opposition ghanéenne qui était à l'origine de cette réforme relative à la peine de mort s'est aussi félicitée du vote du Parlement, soutenant que le Ghana est un pays qui respecte les droits de l'homme.



• Article paru le 20 juillet 2023

Sénégal : Ousmane Sonko inculpé dans une autre affaire

L'opposant sénégalais Ousmane Sonko, arrêté le 28 juillet à Dakar, a été inculpé le lendemain pour appel à l'insurrection et autres crimes et délits.



Selon le procureur Abdoul Karim Diop, s'exprimant samedi lors d'une conférence de presse, Sonko «sera poursuivi pour appel à l'insurrection, association de malfaiteurs, atteinte à la sûreté de l'État, complot contre l'autorité de l'État, actes et manœuvres à compromettre la sécurité publique et à créer des troubles politiques graves, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, mais également vol».

Il a précisé que son «arrestation n'a rien à voir avec la première procédure dans laquelle (Sonko) a été jugé par contumace».

Le procureur a aussi déclaré que l'opposant a été pour avoir «volé avec violence le téléphone portable d'une femme gendarme», acte que lui-même aurait «reconnu», précise-t-il ; et pour avoir «aussitôt appelé le peuple, par un message subversif divulgué sur les réseaux sociaux, à se tenir prêt».

Sonko s'était déjà exprimé sur cet accrochage avec les gendarmes. «De retour de la prière du vendredi, les agents des renseignements généraux postés devant mon domicile 24h sur 24 se sont mis à me filmer. J'ai personnellement arraché le téléphone et demandé à la personne de le déverrouiller et d'effacer les images qu'elle a prises, ce qu'elle refusa», a-t-il indiqué sur Twitter.

Et d'ajouter, «présentement, une forte équipe de la gendarmerie fait le guet devant mon domicile comme vous pouvez le voir et semble vouloir défoncer la porte (...) Je demande au peuple de se tenir prêt pour faire face à ces abus sans fin».

D'aucuns craignent que son inculpation ne provoque de nouveaux troubles, comme cela était le cas début juin, après sa condamnation à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs. Les manifestations s'étaient alors soldées par 16 morts selon les autorités, une trentaine selon l'opposition.

Tous ces déboires juridiques risquent de porter un coup dur à la candidature de Sonko qui veut se lancer dans la course à la présidentielle de février 2024. Son parti l'a déjà désigné pour défendre ses couleurs.



• Article paru le 31 juillet 2023

Sénégal: Macky Sall ne lorgne pas un troisième mandat

Le président sénégalais Macky Sall a fait comprendre lundi, à l'occasion de son discours à la Nation, qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, «contrairement aux rumeurs» qui lui «attribuaient une nouvelle ambition présidentielle».

«Ma décision longuement et mûrement réfléchie est de ne pas être candidat à la prochaine élection du 25 février 2024. Et cela, même si la constitution m'en donne le droit. En effet, depuis la révision constitutionnelle de 2016, le débat juridique a été définitivement tranché par la décision du Conseil Constitutionnel n°1-C-2016 du 12 février 2016», a-t-il indiqué.

Vraisemblablement, un nouveau mandat n'était pas dans son agenda. «Je voudrais dire que j'ai une claire conscience et mémoire de ce que j'ai dit, écrit et répété ici et ailleurs, c'est-à-dire que le mandat de 2019 était mon second et dernier mandat. C'est cela que j'avais dit et c'est cela que je réaffirme ce soir. J'ai un profond respect pour les Sénégalais et les Sénégalaises qui m'ont lu et entendu. J'ai un code d'honneur et un sens de la responsabilité historique qui me commandent de préserver ma dignité et ma parole», a déclaré le chef d'Etat sortant.

«On a tant spéculé, commenté sur ma candidature à cette élection. Cependant, Je n'ai jamais voulu être l'otage de cette injonction permanente à parler avant l'heure, car mes priorités portaient surtout sur la gestion d'un pays, d'une équipe gouvernementale cohérente et engagée dans l'action pour l'émergence, surtout dans un contexte socio-économique difficile et incertain», a-t-il poursuivi.

Macky Sall s'est dit conscient que sa décision surprendra tous ceux et celles dont il connaît «l'admiration, la confiance et la fidélité sincères», ainsi que ceux et celles qui souhaitent le «voir encore guider la construction du pays qui trouve de plus en plus ses marques».



«Mais le Sénégal dépasse ma personne et il est rempli de leaders également capables de pousser le pays vers l'émergence», a-t-il soutenu, tout en reconnaissant qu'il a suivi «avec beaucoup d'attention et d'émotion les différentes manifestations de soutien» à sa candidature pour un second quinquennat.

Il a rendu «un hommage à ses prédécesseurs, les présidents Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade dont les parcours sont, bien sûr, différents mais qui ont contribué chacun à construire l'image de ce Sénégal démocratique qu'il faut perpétuer».

De même qu'il a promis, d'ici la transmission du pouvoir au futur président de la République, le 2 avril 2024, d'assumer «avec responsabilité et fermeté toutes les charges qui incombent» à sa fonction.

«En vertu du mandat que vous m'avez confié et en étroite cohérence avec mon serment constitutionnel, je continuerai de consacrer toutes mes forces à défendre, sans failles, les institutions constitutionnelles de la république, le respect des décisions de justice, l'intégrité du territoire, la protection des personnes et des biens. Je resterai à vos côtés, à votre écoute et au service de la République et de la nation», a-t-il soutenu.

Macky Sall était élu en 2012 pour sept ans puis réélu pour cinq ans.

• Article paru le 04 juillet 2023

Mali : Le président Goïta promulgue la nouvelle Constitution



Le président de la Transition du Mali, le colonel Assimi Goïta, a promulgué, samedi 22 juillet, la nouvelle Constitution du pays ; soulignant, dans un discours à la Nation, que «l'acte de promulgation de la Constitution (...) ouvre ainsi la voie à la naissance de la 4e République du Mali».

«C'est avec beaucoup de fierté et d'espoir, que je viens de signer le texte de la Constitution adoptée par le peuple lors du référendum du 18 juin 2023, dont la Cour Constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs le 21 juillet», a déclaré le chef de l'Etat.

Il a poursuivi en affirmant que «l'exigence formulée par le peuple au cours des assises nationales de la refondation vient d'être concrétisée par cette signature qui constitue l'aboutissement d'un processus véritablement historique durant lequel notre peuple a montré sa grande maturité et son sens élevé de la responsabilité».

Le colonel Assimi Goïta s'est félicité des résultats du référendum, affirmant que «le peuple s'est exprimé pour la nouvelle Constitution avec une majorité significative de 96,91% des suffrages exprimés».

Pour lui, ce résultat est «la preuve indiscutable de la soif des Maliens de se donner une nouvelle chance pour un nouveau départ».

Le président a expliqué que «la nouvelle Constitution pose les bases d'un système démocratique qui se nourrit d'une vision

endogène et sociale tout en enrichissant des apports extérieurs. Nous avons fait la preuve que nous pouvons moderniser notre État sans nous renier».

Sans surprise, certains partis ont dénoncé la promulgation de la nouvelle Constitution, rappelant, entre autres, les nombreuses irrégularités qui avaient émaillé le scrutin.

Mais la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a évoqué, à travers un communiqué, une «étape cruciale pour le retour à l'ordre constitutionnel normal».

L'organisation sous-régionale a lancé «un appel aux autorités de la Transition (...) d'œuvrer à mobiliser davantage l'ensemble des composantes du pays, sans exclusion, autour des échéances à venir dans la mise en œuvre du Chronogramme de la Transition».



• Article paru le 24 juillet 2023

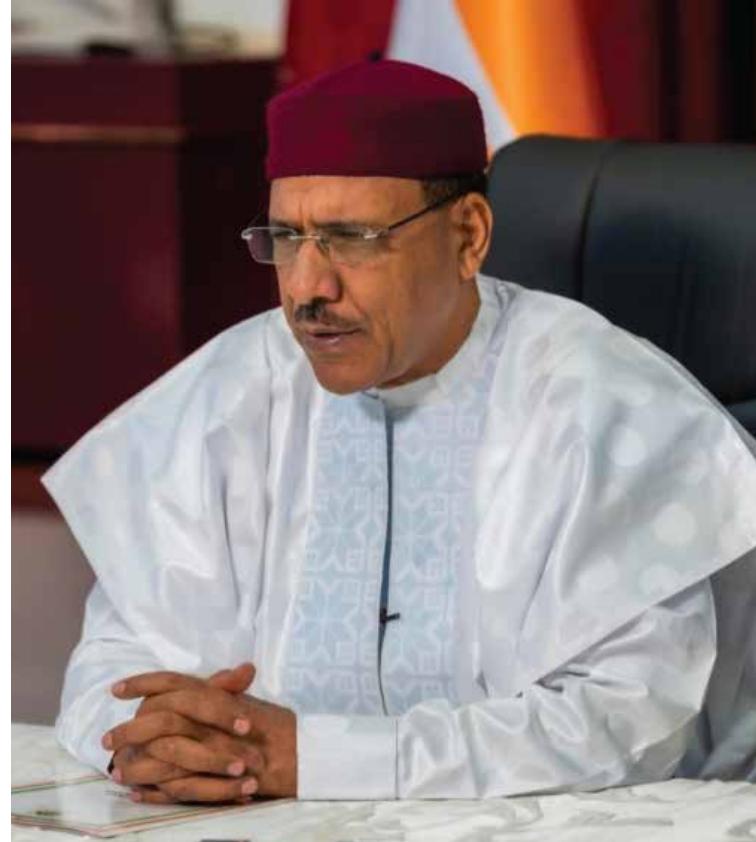
Des organisations régionales condamnent une «tentative de coup d'État» au Niger

Les réactions se multiplient déjà suite à l'initiative des soldats de la garde présidentielle au Niger d'interdire, très tôt ce lundi 26 juillet, l'accès au palais de la présidence à Niamey la capitale.

Dans un communiqué, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) «condamne avec la plus grande fermeté la tentative de prise du pouvoir par la force» au Niger, appelant «les putschistes à libérer immédiatement et sans condition le président démocratiquement élu de la République».



«La Cédéao et la communauté internationale tiendront toutes les personnes qui sont impliquées dans cet acte pour responsables de la sécurité et de la sûreté du président, de sa famille, des membres du gouvernement et du public en général», poursuit l'organisation sous-régionale.



«La Cédéao et la communauté internationale tiendront toutes les personnes qui sont impliquées dans cet acte pour responsables de la sécurité et de la sûreté du président, de sa famille, des membres du gouvernement et du public en général», poursuit l'organisation sous-régionale

Pour sa part, l'Union africaine (UA) a aussi condamné la «tentative de coup d'État» au Niger et appelé au «retour immédiat et sans conditions des militaires félons à leurs casernes».

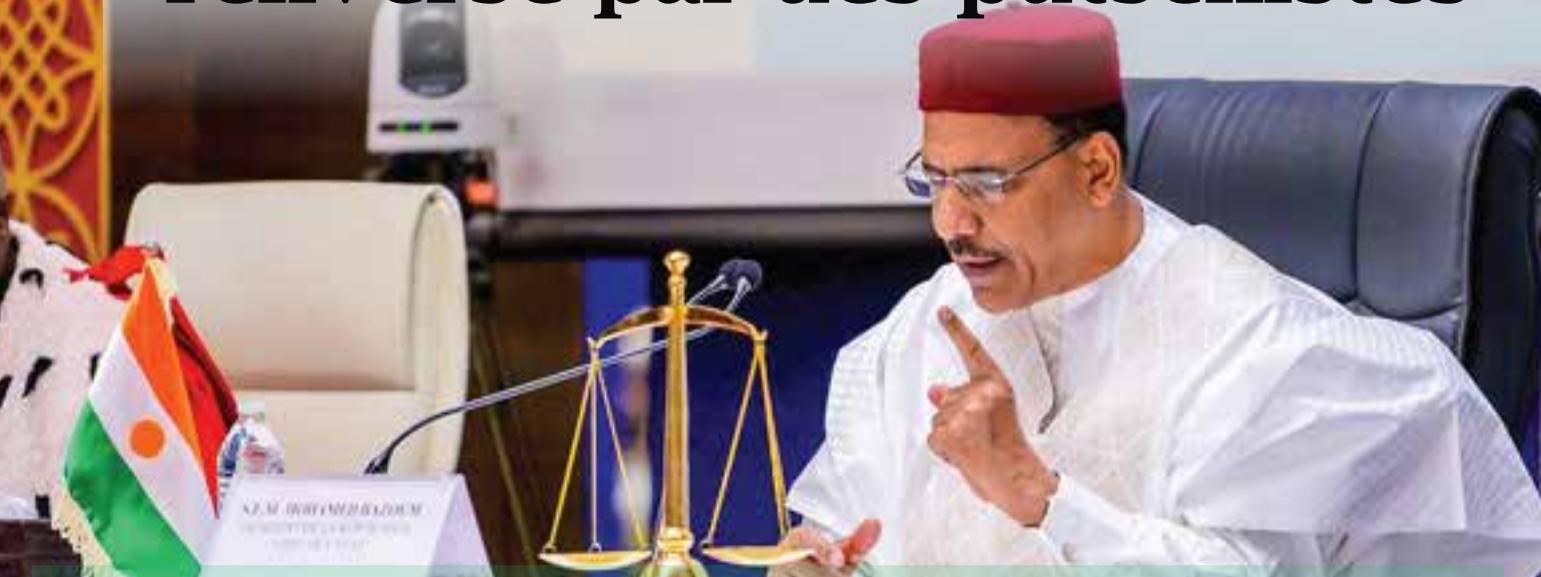
Dans un communiqué, le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a dénoncé «fermement de tels agissements de la part de militaires agissant en totale trahison de leur devoir républicain». Il a les exhortés «de cesser immédiatement» cette «inacceptable entreprise».

Du côté de l'Europe, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell, «très préoccupé par les événements en cours à Niamey», a condamné «toute tentative de déstabiliser la démocratie et de menacer la stabilité du Niger».

Les pourparlers seraient encore en cours entre les différentes parties concernées, pour la libération du président. A suivre !

• Article paru le 26 juillet 2023

Niger : Mohamed Bazoum renversé par des putschistes



Des militaires nigériens ont perpétré, mercredi 27 juillet, un coup d'Etat, renversant le président Mohamed Bazoum qui a été démocratiquement élu en février 2021.

Dans leur discours de circonstance passé à la télévision nationale, les putschistes ont annoncé plusieurs mesures dont la fermeture des frontières jusqu'à la stabilisation de la situation.

«Nous, Forces de défense et de sécurité (FDS), réunis au sein du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), avons décidé de mettre fin au régime que vous connaissez», a déclaré le colonel-major Amadou Abdramanne, entouré de quelques soldats en tenue militaire.

«Cela fait suite à la dégradation continue de la situation sécuritaire, la mauvaise gouvernance économique et sociale», a-t-il expliqué.

Le CNSP tiendra au «respect de tous les engagements souscrits par le Niger» et «au respect de l'intégrité physique et morale des autorités déchues conformément aux principes des droits humains», a affirmé le colonel-major comme pour rassurer la communauté nationale et internationale.



Abdramanne a annoncé, par la même occasion, la suspension de «toutes les institutions issues de la 7ème République», la fermeture des «frontières terrestres et aériennes» jusqu'à ce que la situation soit stabilisée, et «un couvre-feu» sur tout le territoire national, à compter du mercredi «jusqu'à nouvel ordre». Les secrétaires généraux des ministères sont appelés à expédier les affaires courantes.

Certains observateurs estiment que, par ce coup d'Etat, Bazoum serait en train de payer le prix de sa proximité avec la France qui avait redéployé au Niger, l'été dernier, une partie de ses soldats précédemment basés au Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Qu'à cela ne tienne, plusieurs capitales et organisations internationales ou régionales ont condamné le coup de force, appelant entre autres à la libération du président élu.

• Article paru le 27 juillet 2023

un convoi de la Minusma attaqué à deux reprises le 6 juillet



La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a été victime de deux attaques perpétrées jeudi 6 juillet dans la région de Gao, au nord de ce pays ouest-africain, à quelques six mois du retrait de cette Mission.

«Un convoi logistique de la Minusma a été ciblé par 2 attaques séparées dans le cercle d'Ansongo. La 1ère attaque a causé 3 morts et 11 blessés civils dont 2 graves, évacués par notre unité de secours. Les Casques bleus ont riposté aux 2 attaques sans enregistrer de pertes», explique la Mission dans un bref communiqué publié vendredi sur Twitter.

Ces attaques ont été menées par des jihadistes présumés, mais elles n'auraient pas encore été revendiquées.

Les incidents sont intervenus environ une semaine après la décision du Conseil des Nations unies de mettre fin au mandat de la Minusma à compter du 30 juin 2023, en réponse à la demande du gouvernement de transition du Mali de retirer sans délai la Minusma.

D'ailleurs, la Mission a présenté, le 3 juillet dernier, son plan de retrait au ministère malien des Affaires étrangères, informe la Mission dans un communiqué.

La rencontre entre les deux parties, tenue à la demande de la Minusma, a permis de discuter d'un retrait ordonné et sûr de la Mission au 31 décembre 2023, et de convenir de la nécessité d'une coopération et d'une coordination renforcées, afin d'assurer l'achèvement du processus de retrait dans le délai imparti.

La Minusma a été créée par le Conseil de sécurité en avril 2013 à travers sa résolution 2100, afin de soutenir le processus politique au Mali et d'aider le pays à rétablir la paix et la stabilité. Elle est la mission la plus meurtrière de toutes les missions onusiennes de maintien de la paix, avec à l'affiche la mort de 174 membres de son personnel, tués pratiquement en dix ans.



• Article paru le 08 juillet 2023



RDC Un opposant tué par balles en RDC

Un député de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC), Chérubin Okende, a été retrouvé mort, jeudi 13 juillet à Kinshasa, le corps criblé de balles, selon différentes sources concordantes.

Cet ancien ministre, 61 ans, se serait rendu la veille à la Cour constitutionnelle et, depuis lors, ses proches n'avaient plus de nouvelles, jusqu'à ce qu'il soit retrouvé sans vie.

Le gouvernement a condamné un «acte odieux» et «a instruit tous les services de sécurité de faire diligence pour une enquête minutieuse afin de faire la lumière sur cet acte inadmissible», selon un message du ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, publié sur Twitter.

Pour rappel, Okende, Porte-parole du parti «Ensemble pour la République» avait démissionné de son poste de ministre des Transports, en décembre 2022, en vue de soutenir la candidature du leader de sa formation politique, Moïse Katumbi, à la présidentielle de décembre prochain.

Dans un communiqué, le président de l'Assemblée nationale a réclamé l'ouverture «des enquêtes intégrales et inclusives dans tous les sens pour identifier, sanctionner dans toute la rigueur de la loi les auteurs de ce crime odieux».

Au sein de l'opposition, des vives réactions ont été également enregistrées. Martin Fayulu s'est dit «choqué» par «ce crime odieux, qui s'apparente à un assassinat politique» et qui «ne peut rester impuni».

Cet incident est survenu à cinq mois environ de la présidentielle.



• Article paru le 08 juillet 2023

L'ONU entérine une demande de la tenue d'une conférence mondiale Sur la lutte contre les discours de haine en 2025



L'Assemblée générale de l'ONU a approuvée, mardi 25 juillet, une résolution prévoyant l'organisation, en 2025, d'une conférence mondiale sur la lutte contre les discours de haine par la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance, selon les informations relayées par le service de presse de l'ONU.

Le texte, présenté par le Maroc, s'intitule «Lutte contre les discours de haine: promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance». Il demande notamment aux États Membres d'engager des échanges avec toutes les parties prenantes afin de promouvoir les vertus du dialogue interreligieux et interculturel, du respect et de l'acceptation des différences, de la tolérance, du respect de la diversité, de la coexistence et de la cohabitation pacifiques et du respect des droits humains, et de contrer la propagation de tout discours de haine qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

La résolution invite le SG de l'ONU d'organiser, dans la limite des ressources existantes, en 2025, une conférence mondiale sur cette thématique, à laquelle participeront les entités des Nations Unies, les États Membres, des personnalités

politiques, des chefs religieux, des organisations confessionnelles, les médias et la société civile.

La date de cet événement sera déterminée en consultation avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à Genève.

Il faut souligner qu'avant l'adoption de la résolution, un échange aurait opposé des pays occidentaux, attachés à la liberté d'expression, et musulmans, inquiets de la montée de l'islamophobie. Le débat a été provoqué par la proposition d'un amendement fait par l'Union européenne demandant la suppression des termes «en violation du droit international», contenus dans le paragraphe 13 du préambule de la résolution. Ce paragraphe déplore «tous les attentats perpétrés, en violation du droit international, contre et dans des lieux de culte, des sites religieux et des sanctuaires».

La proposition d'amendement de l'Union européenne, défendue par les pays nordiques et les États-Unis, a été rejetée par 62 voix contre, 44 voix pour et 24 abstentions. Finalement, le projet de résolution a été entériné par consensus.

• Article paru le 26 juillet 2023

Human Rights Watch

conteste les expulsions et les violences contre les migrants en Tunisie



L'ONG Human Rights Watch a dénoncé, vendredi dans un communiqué, l'expulsion des centaines de migrants subsahariens (Camerounais, Ivoiriens, Soudanais et

Sénégalais...) par des éléments de la garde nationale et de l'armée tunisiennes, dans la suite de la mort d'un Tunisien liée aux récents affrontements entre des migrants et des autochtones, dans la ville de Sfax.

Depuis le 2 juillet, entre 500 et 700 Subsahariens, dont des enfants et des femmes enceintes, ont été conduits à la frontière libyenne et livrés à leur sort, précise l'organisation de défense des droits de l'homme, qui se base sur des témoignages, ajoutant que ces expulsés ont été abandonnés dans une zone tampon éloignée et militarisée, à la frontière entre la Tunisie et la Libye, en plein désert.

«Les forces de sécurité tunisiennes les ont mis de force dans les bus en leur disant : 'On va vous emmener loin de Sfax pour vous protéger'. Tout ça pour, au final, les transporter à la frontière. Et à leur réveil au matin, ils se retrouvent au désert», a fait part Salsabil Chellali, directrice de HRW en Tunisie.



Pour cette responsable, les violences de Sfax n'ont servi que de prétexte aux autorités pour mettre en œuvre leurs initiatives.

HRW appelle le gouvernement tunisien à mettre fin à ces «expulsions collectives» de migrants subsahariens vers le désert et de permettre d'urgence l'accès humanitaire à ces migrants.

«Non seulement il est inadmissible d'abuser des gens et de les abandonner dans le désert, mais les expulsions collectives violent le droit international», a interpellé Lauren Seibert, chercheuse sur les droits des réfugiés à HRW, qui a aussi fait comprendre que ces subsahariens ne disposent que «peu de nourriture et d'aucune assistance médicale».

Les violences envers les migrants se sont exacerbées depuis le discours jugé «raciste» tenu par le président Kaïs Saïed en février dernier, accusant des subsahariens de vouloir «transformer la composition démographique de la Tunisie».

• Article paru le 08 juillet 2023

Le projet d'oléoduc de TotalEnergies en Ouganda toujours décrié par des ONG

Le projet d'Oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est (East African Crude Oil Pipeline, EACOP), l'oléoduc chauffé le plus long du monde, en cours de construction par TotalEnergies en Afrique de l'Est, continue de susciter des inquiétudes, tant qu'il est lourd de menaces.

Dans un rapport publié aujourd'hui, Human Rights Watch (HRW) indique que cet oléoduc a dévasté les moyens de subsistance de milliers de personnes en Ouganda et agrave la crise climatique mondiale. S'il est achevé, il comprendra des dizaines de plates-formes de forage, des centaines de kilomètres de routes, des camps et d'autres infrastructures, et un oléoduc de 1 443 kilomètres reliant les champs pétrolifères de l'ouest de l'Ouganda au port de Tanga dans l'est de la Tanzanie.

Basé sur plus de 90 entretiens menés au début de 2023, notamment auprès de 75 familles déplacées dans cinq districts de l'Ouganda, le rapport révèle que le développement du champ pétrolifère entraînera, à terme, le déplacement de plus de 100 000 personnes. Aussi, bien que 90 % des personnes qui perdront des terres à cause du projet aient reçu une indemnisation de la part de TotalEnergies EP Ouganda, le projet a souffert de retards de plusieurs années dans le paiement des indemnisations, ainsi que d'indemnisations insuffisantes, souligne l'ONG.

Felix Horne, chercheur senior auprès de la division Environnement et droits humains à HRW, explique «le projet EACOP s'est avéré un désastre pour les dizaines de milliers de personnes ayant perdu un terrain qui fournissait de la nourriture à leurs familles et un revenu leur permettant d'envoyer leurs enfants à l'école, et qui ont reçu une indemnisation insuffisante de la part de TotalEnergies».

Le même projet serait aussi «une catastrophe pour la planète». HRW soutient que des études montrent que la construction et l'exploitation d'EACOP présentent de graves risques pour l'environnement.



Le tracé de l'oléoduc traverse des écosystèmes sensibles, notamment des zones protégées et des zones humides d'importance internationale, ce qui constitue une menace pour la biodiversité et les écosystèmes dont dépendent les communautés locales pour leur subsistance.

L'ONG attire l'attention sur le fait que le projet EACOP est en cours d'élaboration à un moment où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la principale autorité mondiale en matière de science du climat, ainsi que l'Agence internationale de l'énergie et d'autres organisations avertissent qu'aucun nouveau projet de combustibles fossiles ne peut être construit si le monde doit atteindre les Objectifs de l'accord de Paris et limiter les pires impacts du changement climatique.

Elle informe qu'en raison de l'opposition au projet EACOP de la part des organisations de la société civile et des militants du climat en Ouganda et dans le monde, de nombreuses institutions financières et compagnies d'assurance se sont engagées publiquement à ne pas soutenir l'oléoduc.

Les institutions financières devraient éviter de soutenir EACOP en raison des effets dévastateurs des combustibles fossiles sur le changement climatique ainsi que des risques futurs d'impacts graves sur les droits humains, et devraient plutôt aider l'Ouganda à exploiter son important potentiel d'énergie propre, invite HRW qui s'oppose clairement au fait que le projet soit mené à son terme».

• Article paru le 10 juillet 2023

Les Etats-Unis annoncent une contribution d'urgence de 3 millions de dollars en faveur des populations du Nord du Togo

Les États-Unis ont octroyé un montant de 3 millions de dollars, à travers le Bureau d'assistance humanitaire de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), destiné à soutenir les populations du nord du Togo qui sont affectées par la violence et les déplacements en provenance du Sahel, informe un communiqué officiel.

L'insécurité le long de la frontière nord du Togo a déplacé des dizaines de milliers de personnes à un moment où plus de 460 000 individus ont besoin d'une solution nutritionnelle d'urgence pour répondre à leurs besoins de base, souligne le document.



Pour ce qui est du PAM, qui est depuis des années un acteur de premier plan dans le nord du Togo, le financement aidera à fournir à 37 000 personnes supplémentaires une réponse nutritionnelle d'urgence pour une durée de trois mois.

Les populations vulnérables seront aidées pendant la période de soudure, au cours de laquelle les familles ont généralement le plus besoin d'aide.

Afin d'assurer la résilience à long terme des communautés, le PAM aidera également les familles à développer des activités génératrices de revenus.

Les États-Unis resteront aux côtés du peuple togolais en cette période particulièrement difficile, conclut le communiqué.

Avec cette contribution humanitaire immédiate, les partenaires de l'USAID fourniront une assistance vitale aux personnes nouvellement déplacées et aux membres vulnérables de la communauté d'accueil.

Il s'agit du Programme alimentaire mondial (PAM) et de Catholic Relief Services (CRS) qui travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement du Togo. Ce financement permettra à CRS, en collaboration avec le diocèse de la ville de Dapaong, de fournir une aide financière polyvalente à environ 27 000 personnes afin de couvrir leurs besoins de base, précise-t-on.



• Article paru le 11 juillet 2023

Coran brûlé en Suède: Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU défend le respect des croyances des autres

Le chef des droits de l'homme de l'ONU, a plaidé, mardi 11 juillet à Genève, pour le respect des autres et de leurs croyances, suite à l'incendie de quelques pages d'un Coran qui a eu lieu le 28 juin dernier devant une Mosquée à Stockholm, en Suède.

Volker Türk s'exprimait au cours d'un débat organisé par le Conseil des droits de l'homme, à la demande du Pakistan, en réponse à cet acte condamné fermement surtout dans le monde musulman.



Selon le site d'information de l'ONU, le Haut-Commissaire au Conseil des droits de l'homme, a souligné, en face du Conseil, que les auteurs de l'acte voulaient probablement «exprimer du mépris et attiser la colère» en brûlant ce livre sacré qui est le «cœur de la foi» pour plus d'un milliard de musulmans, étant donné ce type de comportement sème «la discorde entre les gens» et transforme les différences en haine.

Tout en condamnant les discours de haine contre et par des personnes de toutes les confessions dominantes et minoritaires, et prônant les avantages de la diversité pour toutes les sociétés, le responsable onusien a souligné que le dialogue pour garantir le respect des différences d'opinions et de religions est essentiel.

Le droit de croire ou de ne pas croire «est fondamental pour la Déclaration universelle des droits de l'homme», a-t-il aussi noté, invitant les responsables politiques et les personnalités religieuses de premier plan, qui ont un «rôle particulièrement crucial à jouer», à s'exprimer clairement contre le manque de respect et l'intolérance.

Rappelons que la diplomatie suédoise a eu à condamner un acte «islamophobe» qui ne «qui ne reflète en aucun cas les vues du gouvernement suédois», tout en précisant que la liberté de réunion, d'expression et de manifestation est un «droit constitutionnellement protégé» en Suède.

Le Haut-Commissaire a, pour sa part, défendu que les restrictions à la liberté d'expression de quelque degré que ce soit doivent rester «en tant que principe fondamental» une exception, d'autant plus que les lois limitant la parole sont «souvent utilisées à mauvais escient» par les gouvernements autoritaires.

Il revient, selon lui, aux tribunaux nationaux de statuer sur chaque cas d'une manière «compatible avec les garde-fous que prévoit le droit international humanitaire».



• Article paru le 12 juillet 2023

La Première Dame du Burundi Ndayishimiye primée par l'ONU



La Première Dame du Burundi, Angeline Ndayishimiye a reçu le prix de l'ONU pour la population 2023, mercredi à New-York, aux côtés de l'Institut Africain des Politiques de Développement, (AFITEP).

Dans un communiqué, l'agence de l'ONU pour la population (UNFPA) indique que «les lauréats du Prix des Nations Unies pour la population 2023 sont Mme Angeline Ndayishimiye (...) dans la catégorie individuelle et l'Institut Africain des Politiques de Développement (AFIDEP) dans la catégorie institutionnelle».

L'organe onusien reconnaît plusieurs actions à l'actif de la première dame. «Parmi les nombreuses causes qu'elle soutient, elle est profondément engagée à défendre l'éducation des jeunes du pays, à lutter contre les causes et les conséquences de la violence sexiste et à soutenir les personnes confrontées à des problèmes de santé stigmatisés et mal desservis, comme la fistule obstétricale», déclare le document.

«Elle a développé d'innombrables solutions concrètes à ces défis, y compris la création d'un centre psychiatrique pour soutenir les survivants de la violence et de nombreux projets qui fournissent des informations sur la santé sexuelle et reproductive aux communautés marginalisées à travers la République du Burundi», poursuit le texte.

Le prix, décerné chaque année à une personne et/ou une institution en reconnaissance de ses

contributions exceptionnelles aux problèmes et solutions en matière de population et de santé reproductive, comprend une médaille d'or, un diplôme et une somme d'argent.



• Article paru le 13 juillet 2023

Les États-Unis octroient un montant de plus de 380 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire à l'Afrique

Le secrétaire d'État américain, Antony J. Blinken, a annoncé, jeudi devant la presse, plus de 380 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire des Etats-Unis pour l'Afrique.

Dans un communiqué, le responsable américain a informé que la présente enveloppe porte à «plus de 4 milliards de dollars d'aide humanitaire au cours de cet exercice pour répondre aux besoins des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur des pays et des personnes touchées par les conflits et les crises sur le continent africain».

«Notre assistance fournit un soutien urgent et vital, y compris des abris, de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène, des soins de santé et des services psychosociaux et de santé mentale, une éducation et une protection pour les personnes vulnérables telles que les enfants, les survivants de violences basées sur le genre et les personnes à besoins spécifiques», a-t-il également précisé.



Blinken a aussi promis que son pays continuera «à jouer un rôle de premier plan dans la réponse aux besoins humanitaires tant sur le continent africain que dans le monde».

• Article paru le 21 juillet 2023

- DIRECTEUR PUBLICATION
Dr Najib KETTANI
- CONSEILLERS DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Professeur Hassan OUAZZANI CHAHDI
Professeur Mohamed HARAKAT
Professeur Sabballah EL RHAZI
Professeur EL Madani BENHAIOUN
Dr Abdelilah EL MANSSOURI
- DIRECTEURS DE LA RÉDACTION
Dr Farid Ferhat
Said RAIHANI
Aboukacem CHEBRI
- CONSEILLERS JURIDIQUES
Maître Zineb TIJANI (Avocate)
Maître Ghizlane CHEKKAR (Notaire)
- COORDINATION AVEC LES RÉDACTIONS AFRICAINES
Mme Amal LEGOUITA
Mme Aicha TALIKI
Mr Fouad EL YAJIZI
Mr Abdelaziz MOUDDENE
Mohamed Abouelkacim
- SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Mme Blanche Rolande NTSOUASSANI
- COORDINATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
Mr Othmane KETTANI
- MAQUETTE
Melle Fatimaezzahra EL MANSOURY
- DIRECTEURS DES RÉDACTIONS AFRICAINES
BENIN:
Mr Fortune AHOUISOU

CAMEROUN :
Pr Bertin Leopold KOUAYEP
Pr Alphonse Zozime TAMEKAMTA

CONGO BRAZAVILLE :
SE Pierre-Michel NGUIMBI

CONGO KINSHASA:
Mme Madeleine IMEKA
Dr Eric Ingengi ABUKU

COTE D'IVOIRE:
Mr Valy COULIBALY
Mr Abdoulaye KONE

GABON:
Mr Denis OVONO

GUINEE BISSAU:
Mr Saco CARAMBA

MALI:
Mme Mariam Diane Sanglier
Mr Mamadou Camara

SENEGAL:
Mr Ali DIOUF
Pr Babacar Diallo Socrate
Mme Manal IKIR

TOGO:
Professeur Gado TCHANGBEDI



FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

23 au 26
Nov. 2023

Pays invité: Région invitée:

BRESIL MARTINIQUE

Villes associées:

KARA, TOGO
ATTIÉMÉ, BÉNIN



Thème:
rencontres

FIHA, l'*histoire en fête !*


www.festivals-anaho.com 

Des **conférences-débats, table-rondes, concerts, spectacles, salon du livre, boulevard culinaire** et l'innovation de cette édition :

Le Carnaval d'Aného



Yvelines
Le Département

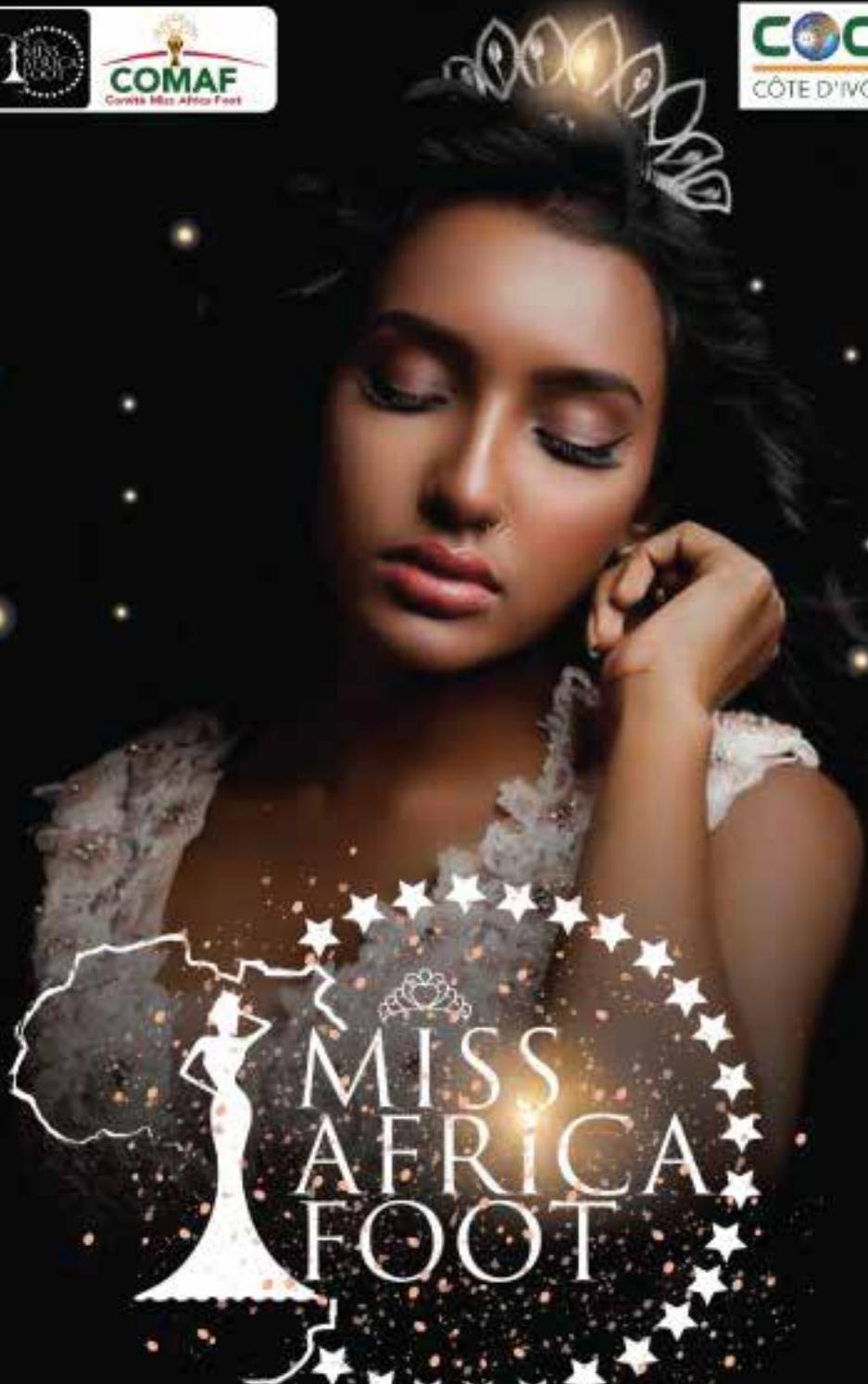


SERVAIR



AIRFRANCE





Qui sera la nouvelle Ambassadrice du football Africain ?

24 NATIONS DE FOOTBALL - 24 REINES DE BEAUTÉ





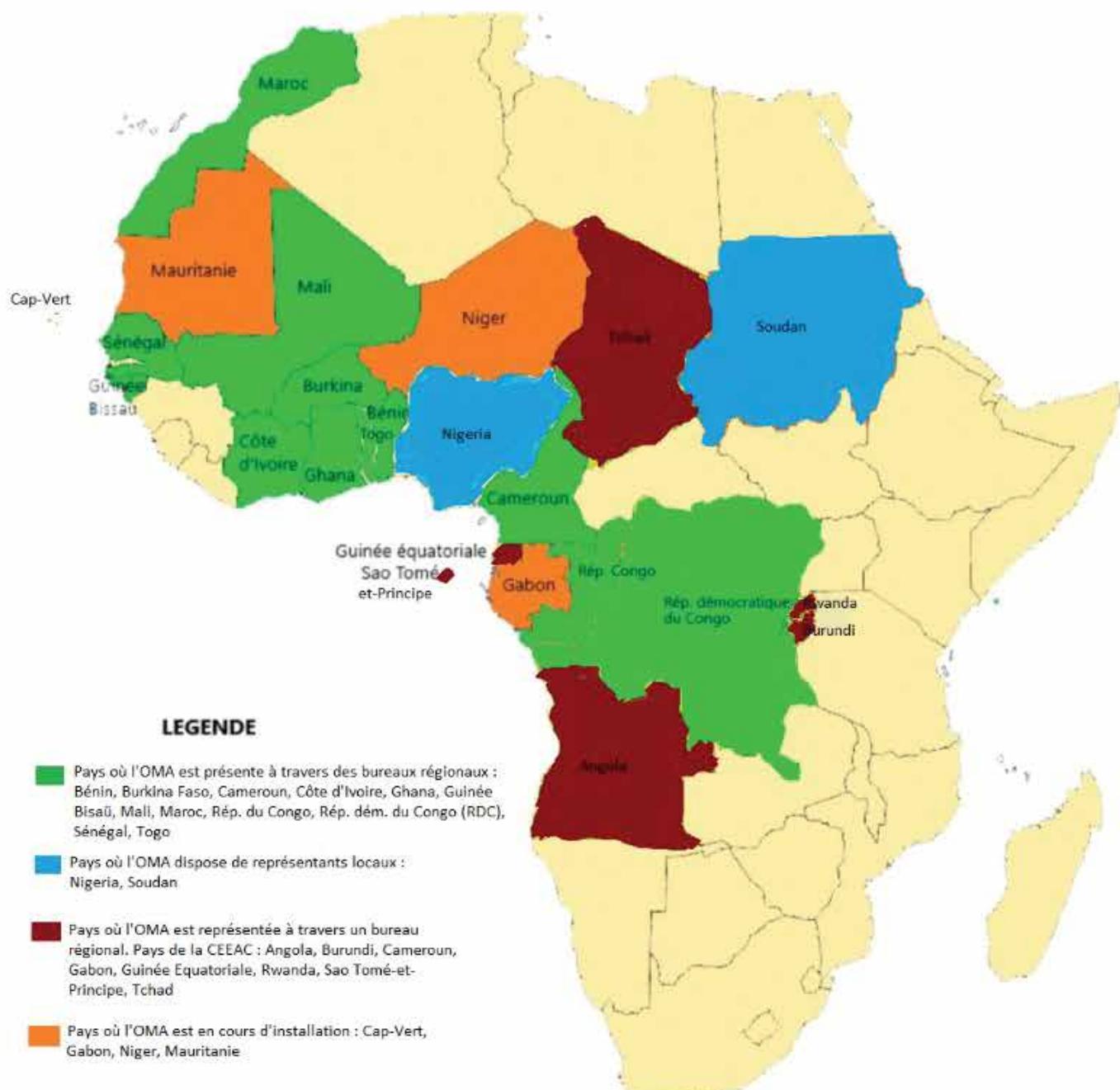
Organisation Maroc Afrika

Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale
Pour le développement des échanges culturels,
La valorisation des potentialités humaines,
La promotion et la consolidation
de l'intégration interafricaine.



PRÉSENCE DE L'OMA EN AFRIQUE



LEGENDE

- Pays où l'OMA est présente à travers des bureaux régionaux : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Maroc, Rép. du Congo, Rép. dém. du Congo (RDC), Sénégal, Togo
- Pays où l'OMA dispose de représentants locaux : Nigeria, Soudan
- Pays où l'OMA est représentée à travers un bureau régional. Pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tchad
- Pays où l'OMA est en cours d'installation : Cap-Vert, Gabon, Niger, Mauritanie



منظمة مغرب افريقيا
ORGANISATION MAROC AFRIKA
CULTURES & DÉVELOPPEMENTS



marcafrika.org



Organisation OMA-Maroc siège



contact@marcafrika.org